

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

F



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

REP20/CAC
Septembre-Novembre 2020

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarante-troisième Session

Session en ligne

24 – 26 septembre, 12, 19 octobre et 5-6 novembre 2020

RAPPORT

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	page iv
Rapport de la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius	page 1
	Paragraphe
Introduction	1
Ouverture de la session	2 - 3
Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	4
Rapport du président sur les soixante-dix-huitième et soixante-dix-neuvième sessions du Comité exécutif (point 2 de l'ordre du jour)	5 - 6
Rapport intérimaire du Sous-Comité du Comité exécutif sur le Codex et la pandémie Enjeux stratégiques et perspectives (point 3 de l'ordre du jour)	7 - 32
Modifications à apporter au Manuel de procédure (point 4 de l'ordre du jour)	33
Adoption finale de textes du Codex (point 5), Adoption de textes du Codex à l'étape 5 (point 6), Révocation de textes du Codex (point 7), Propositions de nouveaux travaux (point 8), Interruption de travaux (point 9), Modifications à apporter aux normes et textes apparentés du Codex (point 10), Questions soumises à la Commission par les comités du Codex (point 11)....	34 - 150
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique (CCAFRICA)	36 - 46
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (CCNASWP)	47 - 51
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie (CCASIA)	52 - 57
Comité sur les fruits et légumes frais (CCFFV)	58 - 67
Comité sur l'hygiène alimentaire (CCFH)	68 - 77
Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient (CCNE)	78 - 81
Comité sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU)	82 - 95
Groupe Intergouvernemental spécial sur la résistance aux antimicrobiens (TFAMR)	96 - 113
Comité sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses (CCCPL)	114 - 117
Comité sur les fruits et légumes traités (CCPFV)	118 - 133
Comité sur les poissons et les produits de la pêche (CCFFP)	134 - 141
Comité sur les résidus de pesticides (CCPR)	142 - 145
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe (CCEURO)	146 - 148
Normes et textes apparentés maintenus par la Commission à l'étape 8	149 - 150
Questions financières et budgétaires relatives au Codex: Rapport 2018-2019, rapport intérimaire 2020-2021 et proposition 2022-2023 (point 12)	151 - 159
Nomination des coordonnateurs (point 13)	160 - 164
Désignation des pays chargés de la nomination des présidents des organes subsidiaires du Codex (point 14)	165 - 167
Questions diverses (point 15)	168

ANNEXES

	Page
Annexe I: Liste des participants	25
Annexe II: Liste des normes et textes apparentés adoptés	61
Annexe III: Liste des projets de normes et textes apparentés adoptés à l'étape 5	63
Annexe IV: Liste des normes et textes apparentés révoqués	64
Annexe V: Liste des nouveaux travaux approuvés	65
Annexe VI: Liste des travaux interrompus	66
Annexe VII: Amendements aux normes et textes apparentés du Codex	67
Annexe VIII: Présidents des organes subsidiaires du Codex	68

RÉSUMÉ

La quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius (CAC) qui s'est tenue en ligne en raison de la pandémie de covid-19, a été ouverte par les Directeurs généraux de la FAO et de l'OMS. La session a compté 905 inscrits et a vu la participation de délégués représentant 133 pays membres, une organisation membre et 54 organisations ayant le statut d'observateur.

Principales décisions prises lors de la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius:

Adoption de 22 textes du Codex nouveaux et révisés:

- 8 normes sur les fruits et légumes frais et traités (kiwis ; aulx frais ; pommes de terre de conservation; ignames ; pâte de soja fermentée au piment fort (Gochujang); sauce au piment (sauce « chili ») (« piments forts ») ; fruits séchés ; mélanges de fruits en conserve)
- 4 normes régionales (préparations cuites à base de manioc fermenté ; feuilles fraîches de *Gnetum* spp. ; produits du kava à usage de boisson lorsqu'ils sont mélangés à de l'eau ; et sur le zaatar (mélange d'épices)).
- 8 révisions et amendements aux normes du Codex
- 1 nouveau Code d'usages (sur la gestion des allergènes alimentaires pour les exploitants du secteur alimentaire)
- 1 Code d'usages révisé (*Principes généraux d'hygiène alimentaire* (CXC 1-1969) et son annexe sur le système HACCP)

Adoption de 6 textes du Codex à l'étape 5 :

- 2 normes régionales (viande séchée; jus de noni fermenté)
- *Norme pour les préparations de suite*: Section B: avant-projet de champ d'application, définition et étiquetage
- Lignes directrices pour les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (ATPE)
- Directives pour la gestion des épidémies biologiques d'origine alimentaire
- Révision du *Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens* (CXC 61-2005)

Approbation de 6 nouveaux travaux:

- 4 normes régionales (produits à base de soja fermenté sous l'action de microorganismes appartenant à l'espèce *Bacillus* ; raviolis chinois surgelés ; riz cuit enveloppé dans des feuilles ; maamoul)
- Directives relatives à l'harmonisation de la législation sur les denrées alimentaires dans la région couverte par le CCAFRICA
- Directives pour l'utilisation et la réutilisation sans risque de l'eau dans la production alimentaire

Liste des pesticides destinés à être évalués en priorité par la JMPR, en 2021

Réactivation d'un comité du Codex: Le Comité sur le poisson et les produits de la pêche (CCFFP) afin que celui-ci travaille conformément à la Procédure d'inclusion de nouvelles espèces dans les normes pour les poissons et les produits de la pêche, et qu'il évalue la possibilité d'amender *la Norme sur les sardines et produits du type sardines en conserve* (CXS 94-1981) afin d'y inclure l'espèce *Sardinella lemuru* (sardinelle de Bali).

Comités du Codex ajournés sine die : Comité pour les céréales, les légumes secs et les légumineuses (CCCPL) et Comité sur les fruits et légumes traités (CCPFV)

Nominations: Kazakhstan en tant que Coordonnateur régional pour l'Europe (deuxième mandat) ; Ouganda en tant que Coordonnateur régional pour l'Afrique ; Chine en tant que Coordonnateur régional pour l'Asie ; Équateur en tant que Coordonnateur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes ; Arabie saoudite en tant que Coordonnateur régional pour le Proche-Orient ; et les Fidji en tant que Coordonnateur régional pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (premier mandat pour tous).

Le Codex et la pandémie: Mesures adoptées pour aborder les défis causés par la pandémie afin d'assurer la continuité des travaux à distance des comités du Codex en 2021 si les réunions physiques ne peuvent avoir lieu.

INTRODUCTION

1. La Commission du Codex Alimentarius a tenu sa quarante-troisième session, pour la toute première fois à distance, les 24, 25 et 26 septembre, les 12 et 19 octobre et les 5 et 6 novembre 2020. La réunion a été présidée par M. Guilherme Antonio da Costa Jr. (Brésil), Président de la Commission, assisté par les Vice-Présidents, M. Purwiyatno Hariyadi (Indonésie), M^{me} Mariam Eid (Liban) et M. Steve Wearne (Royaume-Uni). Les 905 inscrits représentaient 133 États Membres, une organisation membre, ainsi que des observateurs de 54 organisations internationales gouvernementales et organisations internationales non gouvernementales (ONG) et des organismes des Nations Unies. La liste des participants figure à l'annexe I.

OUVERTURE

Allocutions de bienvenue du Directeur général de la FAO et du Directeur général de l'OMS

2. M. Qu Dongyu¹, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et M. Tedros Ghebreyesus Adhanom², Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ont souhaité la bienvenue aux participants et ont prononcé une allocution devant la Commission. Les Directeurs généraux ont félicité les délégués pour la tenue de la toute première session en ligne de la Commission et pour leur volonté de continuer à transmettre leurs connaissances scientifiques malgré des conditions aussi difficiles. Le Président de la Commission a ensuite prononcé une allocution d'ouverture.

Répartition des compétences³

3. Conformément au paragraphe 5 de l'article II de son Règlement intérieur, la Commission a pris note de la répartition des compétences entre l'Union européenne (UE) et ses États membres, telle que présentée dans le document de séance n° 1 (CRD1).

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 1 de l'ordre du jour)⁴

4. La Commission est convenue d'examiner les points de l'ordre du jour ayant trait à l'établissement de normes, comité par comité, comme l'indique le calendrier provisoire.

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES SOIXANTE-DIX-HUITIÈME ET SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME SESSIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF (point 2 de l'ordre du jour)⁵

5. Conformément au paragraphe 7 de l'article V du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius, le Vice-Président M. Steve Wearne a appelé l'attention de la Commission sur les rapports des soixante-dix-huitième et soixante-dix-neuvième sessions du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius (le Comité exécutif) et a noté que la Commission examinerait les recommandations du Comité exécutif au titre des points de l'ordre du jour correspondants.
6. Les participants à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius ont noté:
 - i) les débats et les conclusions présentés dans les rapports des soixante-dix-huitième et soixante-dix-neuvième sessions du Comité exécutif;
 - ii) que les travaux des deux sous-comités sur la mise en œuvre d'un Plan stratégique pour 2020-2025 et sur l'application des Déclarations de principes concernant le rôle de la science se poursuivaient en dépit des retards dus à la pandémie de covid-19 et qu'il était nécessaire que le Secrétariat du Codex et les présidents des sous-comités ciblent les domaines d'action prioritaires afin d'assurer la continuité des activités d'élaboration de normes du Codex;
 - iii) que le rapport intérimaire du Sous-Comité exécutif portant sur les défis et opportunités stratégiques du Codex durant la pandémie serait examiné au titre du point 3 de l'ordre du jour;
 - iv) que les recommandations de l'examen critique mené par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, y compris en ce qui concerne l'ajournement des comités, seraient examinées, comité par comité, en même temps que les points 5 à 11 de l'ordre du jour et le point 14 relatif à la désignation des pays chargés de la nomination des présidents des organes subsidiaires du Codex.

¹ <http://www.fao.org/director-general/speeches/detail/fr/c/1309592/>.

² <https://www.who.int/dg/speeches/detail/the-43rd-session-of-codex-alimentarius-commission>.

³ Répartition des compétences entre l'Union européenne et ses États membres (CRD1).

⁴ CX/CAC 20/43/1-Rev.1, CX/CAC 20/43/1 Add.1.

⁵ REP20/EXEC1; REP20/EXEC2; CRD11 (Guatemala); CRD13 (Inde).

RAPPORT INTÉrimAIRE DU SOUS-COMITÉ DU COMITÉ EXÉCUTIF SUR LE CODEX ET LA PANDÉMIE – ENJEUX STRATÉGIQUES ET POSSIBILITÉS (point 3 de l'ordre du jour)⁶

7. M^{me} Mariam Eid, Vice-Présidente de la Commission du Codex Alimentarius et Présidente du Sous-Comité, a mis l'accent sur les approches consultatives adoptées jusqu'à présent par le Sous-Comité afin d'obtenir des contributions importantes, les points fondamentaux recensés jusqu'ici et l'importance de la Commission en tant qu'outil de collecte des contributions apportées par les membres et les observateurs.

Débats

8. Le Président de la Commission a salué les travaux accomplis par le Sous-Comité et a remercié les membres et les observateurs des commentaires détaillés et utiles qu'ils ont formulés en un court laps de temps et qui témoignent de l'importance accordée à la continuité des travaux du Codex. Étant donné la nécessité de procéder d'une manière qui permette à la Commission d'avancer autant que possible sur cette question, il a proposé de structurer les débats en trois parties, détaillées ci-après, compte tenu des conclusions présentées dans la cinquième section du rapport intérimaire du Sous-Comité:
- prise en compte par la Commission de la situation actuelle et des mesures à prendre entre ses quarante-troisième et quarante-quatrième sessions;
 - aspects de procédure relatifs au point ci-dessus, compte dûment tenu du document CRD37 établi par le Secrétariat du Codex à la suite des consultations menées auprès des bureaux juridiques de la FAO et de l'OMS;
 - contributions des membres et des observateurs aux travaux en cours du Sous-Comité et aux résultats à obtenir, ainsi que du Secrétariat du Codex et d'autres acteurs essentiels, en vue de faciliter les travaux du Codex.

Partie 1: prise en compte par la Commission de la situation actuelle et des mesures à prendre entre ses quarante-troisième et quarante-quatrième sessions

9. Le Président a pris note du constat selon lequel il faut utiliser des outils et des mécanismes modernes afin de faire progresser les travaux du Codex lorsque les réunions physiques sont exclues et a considéré qu'un accueil largement favorable avait été réservé à la prise en compte par la Commission des difficultés actuelles et des mesures globales à prendre d'ici à la quarante-quatrième session, conformément à la proposition du Sous-Comité.

Conclusions

10. Les participants à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius:
- i) ont reconnu les défis que rencontre la Commission dans l'exercice de ses missions en tant qu'organisme international de normalisation de premier plan, en raison de la pandémie de covid-19;
 - ii) ont reconnu que les nombreux reports de réunions des comités du Codex survenus en 2020 ne sont pas envisageables en 2021;
 - iii) se sont dits favorables à l'utilisation, par les organes subsidiaires du Codex, d'outils et d'approches modernes en harmonie avec les valeurs fondamentales du Codex afin de faire progresser ses travaux efficacement et dans des délais raisonnables.

Partie 2: Aspects relatifs à la procédure*Introduction*

11. Le Secrétaire du Codex a présenté le document CRD37, élaboré en concertation avec les bureaux juridiques de la FAO et de l'OMS en réponse à la demande du Sous-Comité qui souhaitait des procédures simples afin de permettre aux comités de se réunir et à la Commission de poursuivre ses travaux en 2021, dans l'éventualité où les réunions physiques resteraient difficiles à organiser. Il a noté que le Codex avait énormément appris en 2020, et qu'il tirerait également des leçons de 2021, année pour laquelle il espérait être mieux préparé.

⁶ CX/CAC 20/43/2; CRD15 (Argentine); CRD17 (Uruguay, Costa Rica et Équateur); CRD27 (El Salvador); CRD28 (CropLife International); CRD29 (Membres de la région couverte par le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe); CRD30 (Canada); CRD31 (Thaïlande); CRD32 (Indonésie); CRD33 (États-Unis d'Amérique); CRD34 (Malaisie); CRD35 (Nicaragua); CRD36 (National Health Federation, NHF); CRD37 (Secrétariat du Codex suite aux consultations menées auprès des bureaux juridiques de la FAO et de l'OMS); CRD38 (Kenya); CRD39 (Japon); CRD41 (République dominicaine); CRD42 (Résultats de l'enquête sur la tenue à distance des réunions du Codex menée lors de la session).

12. Le Secrétaire a par ailleurs indiqué que toute nouvelle expérience permettrait au Secrétariat du Codex d'élaborer et de mettre à jour des orientations pratiques à l'intention des présidents, des gouvernements hôtes, des membres et des observateurs. Il a souligné qu'au cours de l'élaboration du document CRD37, l'idée avait été de donner au Codex une marge de manœuvre suffisante en matière de procédure pour continuer ses travaux, dans le respect de ses valeurs fondamentales. Selon lui, il n'est pas nécessaire d'envisager des modifications permanentes des procédures pour le moment, mais il sera possible d'en parler à l'avenir si le besoin s'en fait sentir.

Réunions des organes subsidiaires du Codex

13. Le Secrétaire a rappelé que les participants à la quarante-troisième session de la Commission avaient appuyé la recommandation du Sous-Comité, selon laquelle on ne saurait reporter encore les réunions des comités du Codex s'il n'est pas possible de les organiser selon des modalités présentielles. Pour les nombreuses réunions des comités subsidiaires prévues en 2021, il faut s'attendre à ce que certaines, si ce n'est toutes, doivent se tenir à distance. Il a ainsi été envisagé de mettre en place une exception temporaire, qui simplifierait considérablement le processus de planification, consistant à interpréter le terme «lieu» des paragraphes 7 et 8 de l'article XI – Organes subsidiaires du Manuel de procédure – non pas uniquement comme un lieu physique, mais aussi comme un cadre virtuel. Il a indiqué que de cette manière, il serait possible d'examiner avec la FAO, l'OMS et le Président et le gouvernement hôte concernés la situation de chaque réunion afin d'en déterminer la date et le lieu, qui pourra être physique ou virtuel.
14. Le Secrétaire a noté que dans le document CRD37, il est proposé que cette recommandation se limite à 2021 sous réserve d'un «examen plus complet» du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius. Il a ajouté que cet examen n'était pas indispensable et qu'il appartiendrait à la Commission de statuer sur la question, sur la base des enseignements tirés en 2021.

Réunions du Comité exécutif

15. En ce qui concerne les réunions du Comité exécutif en 2021, le Secrétaire du Codex a indiqué que le document CRD37 aurait dû porter à la fois sur la quatre-vingtième et sur la quatre-vingt-unième sessions du Comité exécutif et, en réponse à une question, il a déclaré qu'en acceptant cette proposition, les membres du Comité exécutif n'auraient pas à approuver par la suite (comme cela avait été le cas pour la soixante-dix-neuvième session) la tenue des quatre-vingtième et quatre-vingt-unième sessions en ligne.
16. Il a également indiqué que l'ordre du jour des réunions se fonderait sur les discussions tenues entre le Président, la FAO, l'OMS et le Secrétariat du Codex et qu'il serait ensuite examiné au moment de son adoption. Il a ajouté qu'au fil des réunions en ligne, l'élaboration des ordres du jour deviendrait sans doute plus efficace et permettrait d'abattre tout le travail possible.

Quarante-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius

17. Le Secrétaire du Codex a indiqué qu'il était prévu de convoquer la quarante-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius du 8 au 13 novembre 2021 (sous réserve de la confirmation de la FAO et de l'OMS), afin de donner aux organes subsidiaires suffisamment de temps pour tenir leurs réunions, lesquelles pourraient devoir durer plus longtemps si elles ont lieu en ligne.
18. Il a également noté que, comme il n'était pas certain que la quarante-quatrième session puisse se tenir selon des modalités présentielles, les procédures en vue d'une session en ligne seraient examinées à part, avant la réunion.
19. En réponse aux questions soulevées, le Secrétaire a indiqué que le principal point à examiner dans le cas d'une session en ligne serait les procédures de vote destinées à élire le nouveau président et les nouveaux vice-présidents. Il a également confirmé que les règles ou procédures applicables à l'organisation d'une session en ligne devraient être approuvées par les membres à l'aide d'un processus similaire à celui qui a été mis en place en vue de la quarante-troisième session.

Conclusions

20. Les participants à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius:
- i) sont convenus que, à titre exceptionnel, compte tenu des circonstances créées par la pandémie, s'agissant des réunions et des sessions des organes subsidiaires du Codex qui auront lieu en 2021, il est possible d'interpréter les paragraphes 7 et 8 de l'article XI de sorte à inclure les modalités de réunion en ligne;
 - ii) sont convenus, à ce titre, qu'il est envisageable de tenir les réunions des organes subsidiaires du Codex en ligne en 2021, si la FAO et l'OMS le jugent opportun, après consultation des gouvernements des pays hôtes concernés et du Secrétariat du Codex;

- iii) sont convenus que les quatre-vingtième et quatre-vingt-unième sessions du Comité exécutif pourraient se tenir en ligne en 2021, dans le cas où les réunions physiques restent impossibles;
- iv) ont noté que si la quarante-quatrième session devait se tenir en ligne, des procédures de vote seraient mises au point par le Secrétariat du Codex en coopération avec les bureaux juridiques de la FAO et de l'OMS et présentées aux membres du Codex pour approbation.

Partie 3: Travaux en cours du Sous-Comité et autres mesures à prendre

21. Une enquête en temps réel a été menée au cours de la session afin de recueillir des observations des délégués au sujet: i) des différents facteurs qui leur tiennent à cœur en tant que participants à une réunion en ligne; ii) des facteurs dont il faut tenir compte en planifiant une réunion en ligne; iii) des mécanismes, des pratiques ou des outils contribuant à l'efficacité des réunions en ligne. Il s'agissait également de donner aux délégués l'occasion de faire part de commentaires propres à l'organisation de ce type de réunion. Les résultats de l'enquête ainsi que d'autres contributions ont été publiés sous la cote CRD42 pour examen, selon qu'il convient, par le Sous-Comité et le Secrétariat du Codex.
22. La Commission a poursuivi les discussions sur les attentes du Sous-Comité et du Secrétariat du Codex. Les délégations se sont engagées à poursuivre les travaux du Codex à distance et ont salué les résultats obtenus par le Comité exécutif à sa soixante-dix-neuvième session et par la Commission du Codex Alimentarius à sa quarante-troisième session. Les participants à la quarante-troisième session de la Commission ont noté les commentaires et les observations ci-après, sur différents sujets.

Réunions à distance

- Les réunions en ligne sont l'occasion d'assurer la participation d'un plus grand nombre de membres aux réunions du Codex, compte tenu des dépenses importantes que représentent souvent les frais de déplacement dans le cas des réunions physiques, et doivent être perçues comme des outils au service des travaux du Codex sur le long terme, et non uniquement dans le contexte de la pandémie actuelle.
- Les réunions en ligne ne doivent pas nuire à l'engagement pris par le Codex d'élaborer des normes fondées sur la science.
- La transparence et le respect de toutes les autres valeurs fondamentales du Codex sont essentiels, indépendamment de la formule de réunion choisie.
- Le retour aux réunions physiques dans les meilleurs délais reste vivement souhaité.

Réunions hybrides

23. Des réserves ont été exprimées quant au recours à des réunions hybrides, en raison des difficultés qu'elles représentent pour ce qui est de respecter les valeurs fondamentales du Codex, du fait par exemple des éventuels problèmes technologiques, des restrictions relatives aux déplacements pour certains pays et des questions d'inclusion des participants en ligne. Les délégations qui ont exprimé des réserves n'étaient pas favorables au recours à des réunions hybrides dans un avenir proche.
24. *Nécessité de tirer des enseignements de l'expérience*
 - Les membres et les observateurs doivent rester ouverts à ces nouvelles modalités de travail et apprendre de chaque réunion en ligne.
 - Le mandat actuel du Sous-Comité a reçu un accueil favorable et il a été considéré comme particulièrement important pour évaluer les effets de la pandémie sur le Codex, car il permet d'obtenir des informations sur les incidences de la pandémie sur les activités en cours des organes subsidiaires.
 - Il faut définir les pratiques optimales à adopter lorsqu'une réunion ne peut pas se tenir selon des modalités présentiels.
 - Il a été souligné qu'il importe de permettre la participation et de garantir la collaboration, et qu'il faut que le Codex renforce sa résilience en tant qu'organe afin d'être en mesure de faire face aux enjeux, d'en tenir compte dans la mise en œuvre du plan stratégique à l'avenir et d'apprendre des expériences et des plans de résilience d'autres organisations internationales.
25. *Nécessité d'utiliser efficacement des outils disponibles pendant la période intersessions afin de veiller au bon déroulement des réunions en ligne*
 - Les membres doivent envisager d'accroître leur participation, en répondant aux lettres circulaires et en prenant pleinement part aux groupes de travail électroniques afin de préparer les réunions en ligne de manière efficace et efficiente.
 - Il convient de mettre davantage l'accent sur la formulation de conclusions et sur la recherche d'un consensus au sein des groupes de travail électroniques, en amont de la réunion officielle du Codex.
 - Les groupes pourraient avoir recours à des réunions en ligne pour faciliter leurs travaux.

26. *Optimiser les réunions du Codex en ligne*

- La planification, la préparation et la gestion du temps sont essentielles au bon déroulement des réunions en ligne.
- Il faut utiliser les outils qui rendent les réunions en ligne plus dynamiques et permettent les consultations à distance.
- Les sessions officielles ne devraient pas durer plus de deux semaines, par exemple, afin de favoriser la pleine mobilisation des membres, de conserver la dynamique des débats et d'éviter de créer de la confusion entre des réunions qui se chevauchent.
- Prévoir une rotation des horaires de réunion de sorte à ne pas toujours désavantager les membres de certaines régions.
- Éviter la démultiplication des voies de communication liées à chaque réunion en ligne.
- Contribuer à la participation active des membres, par exemple au moyen de webinaires préparatoires.
- Présenter les conclusions à l'écran, si c'est possible.
- Relever les défis d'ordre technologique liés aux réunions virtuelles, notamment la connectivité et la cybersécurité.

27. *Orientations pratiques et modifications des procédures*

- Il n'est pas nécessaire de modifier les procédures à l'heure actuelle.
- Les orientations élaborées à l'intention des participants de la quarante-troisième session de la Commission pourraient servir à mettre au point des orientations en vue d'autres réunions du Codex en ligne.
- Des orientations devront être élaborées à l'intention des pays hôtes et des présidents des réunions en ligne, notamment pour parvenir à un consensus.

Approfondissement des débats à la suite de la quatre-vingtième session du Comité exécutif/Suite donnée aux travaux du Sous-Comité

28. Le Coordonnateur pour l'Europe, faisant référence au document CRD29 qui avait été élaboré par les membres de la région Europe, a demandé que la version définitive du rapport du Sous-Comité soit présentée à la trente-deuxième session du Comité du Codex sur les principes généraux, en vue d'une discussion ouverte, notamment pour les questions qui relèvent du mandat dudit comité, et a demandé que la Commission apporte son appui à ce sujet.

D'autres délégations ont indiqué qu'aucune question appelant des indications complémentaires sur la procédure ou un examen de la part du Comité sur les principes généraux n'avait été relevée.

29. Le Secrétaire du Codex a indiqué, en réponse à une demande d'éclaircissement sur le processus d'examen du rapport du Sous-Comité du Comité exécutif par les organes subsidiaires, que, comme le voulait l'usage, le rapport de la quatre-vingtième session du Comité exécutif serait soumis à tous les comités du Codex pour information et examen complémentaire, le cas échéant, au titre du point sur les questions soumises.

Il a ensuite précisé que le Comité sur les principes généraux, en tant qu'organe subsidiaire, se verrait inclus dans ce processus d'examen et, conformément à son mandat, se pencherait sur la question des réunions à distance. La Commission, à sa quarante-quatrième session, déciderait alors de la suite à donner.

30. Le Président du Comité sur les principes généraux s'est félicité des travaux du Sous-Comité du Comité exécutif et a rappelé que le Comité sur les principes généraux était en mesure de réaliser toute évaluation complémentaire jugée nécessaire par la Commission, conformément à son mandat.

Conclusions

31. Les participants à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius:

- i) ont recommandé que le Sous-Comité prenne en compte les observations communiquées par les membres, et dans l'exercice de ses fonctions, qu'il s'emploie également à veiller à l'équité entre les membres du Codex pour ce qui est de l'accès à l'information, de la possibilité de donner des avis et d'intervenir, et des fuseaux horaires en cas de réunions en ligne;
- ii) ont recommandé à tous les organes subsidiaires ainsi qu'aux membres et aux observateurs de faire le meilleur usage des mécanismes de travail à distance disponibles, comme les groupes de travail électroniques et les lettres circulaires, et de planifier les réunions des comités en ligne, de sorte qu'ils tirent pleinement parti de la possibilité de mener à bien les travaux prévus à l'ordre du jour;

- iii) ont demandé au Secrétariat du Codex d'établir, conformément aux recommandations de la quatre-vingtième session du Comité exécutif, sur la base des travaux du Sous-Comité:
- a. des orientations pratiques sur la participation effective aux réunions en ligne;
 - b. des orientations sur les pratiques optimales à l'intention des secrétariats des pays hôtes et des présidents du Codex en ce qui concerne la planification, la préparation et la présidence des réunions en ligne.
32. Les participants à la quarante-troisième session de la Commission ont également recommandé aux participants à la quatre-vingtième session du Comité exécutif de:
- i) faire part de leurs recommandations, sur la base du rapport du Sous-Comité avec tous les organes subsidiaires, pour information et examen complémentaire, le cas échéant;
 - ii) formuler des recommandations à l'intention de la quarante-quatrième session de la Commission sur les approches permettant de renforcer la résilience du Codex à plus long terme face à des facteurs extérieurs.

MODIFICATIONS À APPORTER AU MANUEL DE PROCÉDURE (point 4 de l'ordre du jour)⁷

33. La Commission a noté qu'aucune modification n'a été apportée au Manuel de procédure.

ADOPTION FINALE DE TEXTES DU CODEX (point 5 de l'ordre du jour)

ADOPTION DE TEXTES DU CODEX À L'ÉTAPE 5 (point 6 de l'ordre du jour)

RÉVOCATION DE TEXTES DU CODEX (point 7 de l'ordre du jour)

PROPOSITIONS DE NOUVEAUX TRAVAUX (point 8 de l'ordre du jour)

INTERRUPTION DE TRAVAUX (point 9 de l'ordre du jour)

MODIFICATIONS À APPORTER AUX NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX (point 10 de l'ordre du jour)

QUESTIONS SOUMISES À LA COMMISSION PAR LES COMITÉS DU CODEX (point 11 de l'ordre du jour)

34. Les points de l'ordre du jour susmentionnés sont présentés tels qu'ils ont été examinés, comité par comité, selon l'ordre suivi lors de l'examen critique effectué par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session⁸. Un tableau récapitulatif des décisions/textes adoptés figure dans les annexes II à VII.
35. Les notes suivantes s'appliquent à tous les points, selon qu'il convient:
- Les réserves émises sur certaines dispositions techniques seront rapportées dans le cadre des débats et ne figureront pas dans les conclusions.
 - Pour les textes adoptés à l'étape 5/8 ou à l'étape 8:
 - o Des corrections d'ordre rédactionnel et linguistique seront apportées par le Secrétariat avant la publication.
 - o Les approbations nécessaires seront indiquées dans les conclusions correspondantes, à l'exception de l'approbation du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, qui peut être obtenue après la publication.

COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AFRIQUE (CCAFRICA)⁹

36. En ce qui concerne ce comité, la Commission, à sa quarante-troisième session, a examiné les points suivants: adoption finale, adoption à l'étape 5, propositions de nouveaux travaux, modifications à apporter aux normes et textes apparentés du Codex. La Commission a suivi les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, pour chacun de ces points.

⁷ CX/CAC 20/43/3.

⁸ REP20/EXEC2.

⁹ CX/CAC 20/43/4-Rev.1; CX/CAC 20/43/5 Rev.1; CX/CAC 20/43/6; CX/CAC 20/43/7 Rev.1; CX/CAC 20/43/9; CX/CAC 20/43/11; CRD2 (Mali, Nigéria); CRD3 (Mali, Nigéria); CRD5 (Mali, Nigéria); CRD7 (Mali); CRD15 (Argentine); CRD20 (Union africaine); CRD23 (Sénégal); CRD26 (Équateur); REP20/EXEC2; REP20/AFRICA.

Adoption finale de textes du Codex (point 5 de l'ordre du jour)**Norme régionale pour les préparations cuites à base de manioc fermenté****Norme régionale pour les feuilles fraîches de *Gnetum spp.***

37. La Commission a adopté à l'étape 8 les normes régionales susmentionnées, en notant que celles-ci seront publiées après approbation par le Comité du Codex sur les additifs alimentaires (pour les préparations cuites à base de manioc fermenté uniquement) et par le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires.

Adoption de textes du Codex à l'étape 5 (point 6 de l'ordre du jour)**Norme régionale pour la viande séchée***Débats*

38. Suite aux questions soulevées sur le champ d'application du projet de norme, la Commission a rappelé la décision prise lors de sa trente-neuvième session (2016) (REP16/CAC, par. 112), à savoir que «la norme régionale couvre uniquement: la viande séchée exclusivement produite et commercialisée dans la région Afrique, tandis que les produits comme le biltong qui sont actuellement commercialisés sur les marchés internationaux seraient exclus de la norme; les aspects ayant trait à la qualité, tandis que les aspects ayant trait à la sécurité sanitaire (c'est-à-dire l'hygiène et la présence de contaminants et de résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires) seraient traités par référence aux textes du Codex existants».
39. L'Argentine, la Colombie, Cuba, l'Équateur et le Paraguay se sont dits préoccupés par le fait que le texte soit avancé en tant que norme régionale car les produits à base de viande séchée sont commercialisés à l'échelle internationale. Ils ont exprimé leur vif intérêt de contribuer aux travaux menés sous la direction du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique, afin de faciliter l'éventuelle conversion ultérieure de cette norme régionale en norme internationale.
40. Les membres et un observateur de la région Afrique se sont dits favorables à l'adoption du projet de norme à l'étape 5, tout en notant que la procédure prescrite pour l'élaboration des normes régionales était respectée, à savoir que les décisions étaient prises à la majorité des membres de la région. Il a également été indiqué que la version définitive de la norme contribuerait à la promotion du commerce de produits sûrs dans la région Afrique, dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine, et que l'élargissement du champ d'application géographique pourrait être examiné suite à l'adoption de la norme régionale.
41. Un membre ne faisant pas partie de la région Afrique a fait ressortir qu'au moment de l'approbation des nouveaux travaux menés sur la présente norme régionale lors de la trente-neuvième session de la Commission, aucune proposition n'avait été faite en vue de l'élaboration d'une norme internationale sur la viande séchée fondée sur des préoccupations relatives à la sécurité sanitaire ou au commerce des aliments. La norme se limitait donc aux produits issus de la région et le projet avait été élaboré dans ce contexte. Le membre a encouragé les membres et observateurs ne faisant pas partie de la région à formuler des observations à l'étape 6, s'il y avait des inquiétudes quant aux répercussions que la norme pourrait avoir pour eux.
42. Le Secrétariat du Codex a rappelé que, conformément au Manuel de procédure du Codex, après l'approbation de nouveaux travaux par la Commission, les décisions concernant l'adoption d'une norme régionale aux étapes 5 et 8 sont prises uniquement par les membres de la région concernée. Suite à l'adoption d'une norme régionale à l'étape 8, la Commission peut envisager la conversion d'une norme régionale en une norme internationale, après présentation d'une proposition de nouveaux travaux justifiant la nécessité d'une norme internationale sur la base des préoccupations relatives à la sécurité sanitaire ou au commerce des aliments. Le Secrétariat du Codex a également rappelé que les membres issus d'une région différente peuvent toujours participer aux travaux d'un comité régional en tant qu'observateurs, et contribuer aux travaux portant sur des normes régionales pertinentes.

Conclusion

43. Les participants à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius:
- i) ont adopté la Norme régionale pour la viande séchée à l'étape 5 et ont reporté la date prévue pour l'achèvement des travaux à 2022;
 - ii) ont noté que la Commission pourrait étudier les possibilités futures de convertir la Norme régionale pour la viande séchée en une norme internationale, suite à l'adoption de cette norme.

Propositions de nouveaux travaux (point 8 de l'ordre du jour)***Nouveaux travaux sur l'élaboration de directives relatives à l'harmonisation de la législation sur les denrées alimentaires dans la région couverte par le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique****Débats*

44. Une délégation a accueilli favorablement l'élaboration de directives régionales de haut niveau qui contribueront à la santé publique et au commerce. Elle s'est également félicitée de l'appui et de la coopération des organismes multilatéraux tels que la FAO et l'OMS qui aident les pays en développement à renforcer leurs infrastructures de contrôle alimentaire. Une autre délégation a noté que les travaux aideront considérablement la région en ce qui concerne, entre autres, l'harmonisation des normes, le renforcement des systèmes de contrôle de conformité, la reconnaissance mutuelle des systèmes de contrôle des aliments et l'évaluation des besoins en termes de développement des capacités aux fins du renforcement des systèmes de contrôle des aliments aux niveaux national et régional.

Conclusion

45. La Commission a approuvé la proposition de nouveaux travaux.

Modifications à apporter aux normes et textes apparentés du Codex (point 10 de l'ordre du jour)***Norme régionale pour le beurre de karité non raffiné (CXS 325R-2017)***

46. La Commission a adopté les modifications à apporter à la *Norme régionale pour le beurre de karité non raffiné* (CXS 325R-2017).

COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AMÉRIQUE DU NORD ET LE PACIFIQUE SUD-OUEST¹⁰

47. En ce qui concerne ce comité, la Commission, à sa quarante-troisième session, a examiné les points suivants: adoption finale et adoption à l'étape 5. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session, a suivi les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, en ce qui concerne ces points.

Adoption finale de textes du Codex (point 5 de l'ordre du jour)***Norme régionale pour les produits du kava à usage de boisson lorsqu'ils sont mélangés à de l'eau (étape 5/8)****Débats*

48. La Commission a été informée du fait que le Comité, à sa quinzième session, a accepté de charger le coordonnateur de coopérer avec les États membres de la région en vue de répondre aux quelques questions qui restent en suspens avant la soixante-dix-neuvième session du Comité exécutif, de manière à ce que le coordonnateur, sous réserve d'un consensus des États membres en ce sens, recommande d'omettre les étapes 6 et 7 et de soumettre l'avant-projet pour adoption à l'étape 8, à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius. Toutes les questions restées en suspens ayant été résolues, le Comité exécutif a recommandé l'adoption à l'étape 5/8.
49. Les États-Unis d'Amérique ont exprimé des réserves quant à l'adoption du projet de norme régionale proposé, en raison de craintes liées à la sécurité sanitaire des aliments.

Conclusion

50. La Commission, à sa quarante-troisième session, a adopté à l'étape 5/8 la *Norme régionale pour les produits du kava à usage de boisson lorsqu'ils sont mélangés à de l'eau*, tout en prenant note des réserves émises par les États-Unis d'Amérique et du fait que la norme serait publiée après approbation des dispositions relatives à l'étiquetage par le Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires.

Adoption de textes du Codex à l'étape 5 (point 6 de l'ordre du jour)***Norme régionale pour le jus de noni fermenté***

51. La Commission a adopté la norme régionale à l'étape 5 et a reporté la date prévue pour l'achèvement des travaux à l'adoption par la Commission en 2022.

¹⁰ CX/CAC 20/43/4 Add.1 Rev.1; CX/CAC 20/43/6; CX/CAC 20/43/7 Rev.1; CRD26 (Équateur); REP/20/EXEC2; REP20/NASWP.

COMITÉ DE COORDINATION FAO/OMS POUR L'ASIE¹¹

52. En ce qui concerne ce comité, la Commission, à sa quarante-troisième session, a examiné les points suivants: révocation de textes du Codex et propositions de nouveaux travaux. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session, a suivi les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, en ce qui concerne ces points.

Révocation de textes du Codex (point 7 de l'ordre du jour)

53. La Commission a révoqué les dispositions relatives au tartrate monosodique (SIN 335[i]), au tartrate monopotassique (SIN 336[i]) et au tartrate dipotassique (SIN 336[iii]) dans la *Norme régionale pour la pâte de soja fermentée* (CXS 298R-2009) et la *Norme régionale pour la sauce au piment (sauce « chili ») (« piments forts »)* (CXS 306R-2011).

Propositions de nouveaux travaux (point 8 de l'ordre du jour)

Élaboration d'une Norme régionale pour les produits à base de soja fermenté sous l'action de microorganismes appartenant à l'espèce Bacillus

54. La Commission a approuvé la proposition de nouveaux travaux.

Élaboration d'une Norme régionale pour les raviolis chinois surgelés

55. La Commission a approuvé la proposition de nouveaux travaux relatifs à l'élaboration d'une Norme régionale pour les raviolis chinois surgelés, tout en prenant note du fait que les produits couverts doivent être spécifiques à la région et commercialisés principalement au sein de la région, comme l'a recommandé le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session.

Élaboration d'une Norme régionale pour le riz cuit enveloppé dans des feuilles

Débats

56. Un membre a fait ressortir que, dans le cadre de l'élaboration de la norme, le Comité doit examiner attentivement le champ d'application et la définition du produit car toute une gamme de denrées similaires sont produites et consommées dans certains pays d'Asie.

Conclusion

57. La Commission a approuvé la proposition de nouveaux travaux.

COMITÉ SUR LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS¹²

58. En ce qui concerne ce comité, la Commission, à sa quarante-troisième session, a examiné le point suivant: adoption finale. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session, a suivi les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, en ce qui concerne ce point.

59. Les normes adoptées seront publiées après approbation des dispositions relatives à l'étiquetage par le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires.

Adoption finale de textes du Codex (point 5 de l'ordre du jour)

Norme pour les kiwis (étape 8)

Débats

60. La Commission a pris note des réserves suivantes:

- L'Indonésie, l'Iran, la Norvège, la Suisse et l'Union européenne ont émis des réserves sur les tolérances pour la dégradation (décomposition) pour la catégorie «Extra». Ils considèrent que les produits de la catégorie «Extra» devraient être supérieurs et de qualité hautement exceptionnelle. L'Union européenne a noté que l'expérience acquise depuis 30 ans dans la mise en œuvre de la norme FFV-46 sur le kiwi de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe a confirmé qu'il n'était pas nécessaire d'introduire une tolérance pour la dégradation (décomposition) pour la catégorie «Extra», même lorsque les fruits sont transportés sur de longues distances. Ils ont fait ressortir que la tolérance zéro pour la dégradation (décomposition) pour les kiwis de la catégorie

¹¹ CX/CAC 20/43/8; CX/CAC 20/43/9; CRD4 (Philippines); CRD5 (Philippines); CRD18 (Chine); CRD19 (Indonésie); CRD24 (Thaïlande); REP20/EXEC2; REP20/ASIA.

¹² CX/CAC 20/43/4-Rev.1; CX/CAC 20/43/5 Rev.1; CRD2 (Mali, Nigéria, Thaïlande); CRD13 (Inde); CRD15 (Argentine); CRD19 (Indonésie); CRD20 (Union africaine); CRD22 (République dominicaine); CRD23 (Sénégal); CRD24 (Thaïlande); CRD26 (Équateur); REP20/EXEC2; REP20/FFV.

«Extra» continuerait d'être appliquée conformément à la norme de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

- L'Argentine et l'Uruguay ont émis des réserves sur la tolérance (de 0,5 pour cent) pour la dégradation (décomposition) pour la catégorie «Extra» car, selon eux, celle-ci ne tient pas compte des longues distances qui séparent les pays producteurs et les marchés d'exportation. Ceci pourrait limiter le commerce aux pays géographiquement rapprochés et restreindre le commerce international, ce qui irait à l'encontre du mandat du Codex.
- La Colombie a émis des réserves sur l'inclusion de tolérances pour la dégradation (décomposition) dans les catégories relatives à la qualité. Selon elle, le commerce de produits atteints de pourriture comporte des risques sanitaires et phytosanitaires. Au niveau du Codex, il n'existe pas de définition de ce que l'on appelle communément les produits atteints de pourriture et l'inclusion d'une telle disposition dans une norme destinée à promouvoir la qualité et la sécurité sanitaire des produits est plutôt contradictoire. Les tolérances pour la dégradation (décomposition) font partie des accords passés entre le client et le fournisseur et ne concernent pas la norme du Codex.

Conclusion

61. La Commission a adopté la norme pour les kiwis à l'étape 8.

Norme pour les aux frais (étape 8)

Débats

62. La Commission a noté les réserves émises par la Colombie concernant l'inclusion de tolérances pour la dégradation (décomposition) à la section ayant trait aux tolérances de qualité, pour les mêmes raisons que celles qui sont indiquées au paragraphe 60 relatif aux kiwis.

Conclusion

63. La Commission a adopté la norme pour les aux frais à l'étape 8.

Norme pour les pommes de terre de conservation (étape 8)

Débats

64. La Commission a pris note des réserves suivantes:

- la Thaïlande a émis des réserves sur les tolérances pour la dégradation (décomposition) pour la catégorie «Extra»;
- le Costa Rica, le Paraguay et l'Uruguay ont émis des réserves sur le pourcentage de tolérance proposé pour la terre;
- la Colombie a émis des réserves sur l'inclusion de tolérances pour la dégradation (décomposition) dans les dispositions relatives à la qualité.

Conclusion

65. La Commission a adopté la norme pour les pommes de terre de conservation à l'étape 8.

Norme pour les ignames (étape 5/8)

Débats

66. La Commission a pris note des réserves suivantes:

- la Thaïlande a émis des réserves sur les tolérances pour la dégradation (décomposition) pour la catégorie «Extra»;
- le Costa Rica a émis des réserves sur l'inclusion d'une tolérance de 1 pour cent pour les saletés et impuretés;
- la Colombie a émis des réserves sur l'inclusion de tolérances pour la dégradation (décomposition) dans les dispositions relatives à la qualité.

Conclusion

67. La Commission a adopté la norme pour le yam à l'étape 5/8.

COMITÉ SUR L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE¹³

68. En ce qui concerne ce comité, la Commission, à sa quarante-troisième session, a examiné les points suivants: adoption finale, adoption à l'étape 5 et propositions de nouveaux travaux. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session, a suivi les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, en ce qui concerne ces points.

Adoption finale de textes du Codex (point 5 de l'ordre du jour)***Code d'usages sur la gestion des allergènes alimentaires pour les exploitants du secteur alimentaire****Débats*

69. Les membres se sont dits favorables à l'adoption du texte, tel que recommandé par le Comité sur l'hygiène alimentaire, à sa cinquante et unième session, et le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session. Un membre observateur a souligné la nécessité d'inclure des directives pour l'évaluation quantitative des risques et l'étiquetage de précaution des allergènes, et ce bien qu'il ne soit pas opposé à l'adoption du Code d'usages.

Conclusion

70. La Commission a adopté à l'étape 8 le projet de code d'usages sur la gestion des allergènes alimentaires pour les exploitants du secteur alimentaire, en notant que le Code d'usages pourrait être révisé à l'avenir suite aux avis scientifiques de la FAO/OMS et à l'achèvement des travaux du Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires ayant trait aux directives portant sur l'étiquetage de précaution des allergènes.

Révision des Principes généraux d'hygiène alimentaire et de leur annexe sur le système HACCP*Débats*

71. Certains membres de la région Amérique latine et Caraïbes, tout en étant favorables à l'adoption et en faisant référence aux observations écrites, ont souligné:
- la nécessité de résoudre les problèmes de traduction en espagnol afin de veiller à ce que le texte puisse être aisément compris et mis en œuvre de manière efficace;
 - l'importance que revêt l'arbre de décision dans le recensement des points de contrôle critiques, indispensables à la mise en œuvre du système HACCP.
72. D'autres membres, qui n'étaient pas opposés à l'adoption du texte, ont cependant demandé que soit incluse une disposition exigeant une surveillance médicale régulière des personnes qui manipulent des aliments, en tant que mesure essentielle de gestion des risques visant à prévenir la contamination des aliments par des agents pathogènes. Un de ces membres a souligné l'importance que revêtait cette exigence dans le contexte de la pandémie de covid-19, en affirmant que celle-ci figurait également dans la législation de son pays.
73. Le Président du Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire a apporté les précisions suivantes:
- les travaux portant sur l'arbre de décision sont actuellement à l'étape 2 de la procédure et seront examinés à la prochaine session; l'arbre de décision constitue un outil utile pour l'application des principes généraux;
 - d'importants débats ont déjà eu lieu au sein du Comité sur l'hygiène alimentaire concernant la surveillance médicale des personnes qui manipulent des aliments. Le Comité a noté que ce type de surveillance n'était pas efficace et qu'il n'était donc pas nécessaire d'introduire des règlements régissant la santé du personnel dans un document de portée internationale, pour une question réglementée au niveau national. La covid-19 n'est pas une maladie d'origine alimentaire et ne peut donc pas être utilisée à titre d'exemple en faveur de l'inclusion d'une surveillance médicale des personnes qui manipulent des aliments.
74. Le Représentant de la FAO a fait part de son soutien sans réserve aux avis exprimés par le Président du Comité sur l'hygiène alimentaire en ce qui concerne la surveillance médicale des personnes qui manipulent des aliments. Il a par ailleurs assuré aux délégués que la FAO et l'OMS continueraient de suivre de près l'évolution de la covid-19 et de communiquer des indications utiles aux professionnels du secteur alimentaire et aux autorités chargées de la réglementation. Le Représentant a affirmé que la transmission de la covid-19 ne s'effectuait pas par l'intermédiaire des aliments et ne pouvait pas être considérée comme un problème de

¹³ CX/CAC 20/43/4-Rev.1; CX/CAC 20/43/5 Rev.1; CX/CAC 20/43/6; CX/CAC 20/43/7 Rev.1; CX/CAC 20/43/9; CRD2 (Mali, Maroc, Philippines); CRD3 (Mali, Philippines); CRD5 (Mali, Philippines); CRD11 (Guatemala); CRD12 (Chili); CRD13 (Inde); CRD14 (El Salvador); CRD15 (Argentine); CRD19 (Indonésie); CRD20 (Union africaine); CRD22 (République dominicaine); CRD23 (Sénégal); CRD24 (Thaïlande); CRD25 (Nicaragua); CRD26 (Équateur); REP20/EXEC2; REP20/FH.

sécurité sanitaire des aliments. Il n'était donc pas nécessaire, à ce stade, qu'elle fasse l'objet de considérations particulières.

Conclusion

75. La Commission a adopté à l'étape 5/8 la version révisée des Principes généraux d'hygiène alimentaire et de leur annexe sur le système HACCP, et a noté que:
- les travaux menés sur l'arbre de décision visant à déterminer les points de contrôle critiques se poursuivront au sein du Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire, afin de les inclure en tant qu'annexe aux Principes généraux d'hygiène alimentaire une fois qu'ils seront terminés;
 - des corrections seront apportées à la traduction en espagnol avant la publication des Principes généraux d'hygiène alimentaire et de leur annexe sur le système HACCP;
 - les Principes généraux d'hygiène alimentaire et leur annexe sur le système HACCP pourraient être révisés à l'avenir au vu de l'expérience acquise au niveau de leur mise en œuvre.

Adoption de textes du Codex à l'étape 5 (point 6 de l'ordre du jour)

Directives pour la gestion des épidémies biologiques d'origine alimentaire

76. La Commission a adopté les Directives à l'étape 5.

Propositions de nouveaux travaux (point 8 de l'ordre du jour)

Élaboration de directives pour l'utilisation et la réutilisation sans risque de l'eau dans la production alimentaire

77. La Commission a approuvé la proposition de nouveaux travaux.

COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR LE PROCHE-ORIENT¹⁴

78. En ce qui concerne ce comité, la Commission, à sa quarante-troisième session, a examiné les points suivants: adoption finale, propositions de nouveaux travaux et interruption de travaux. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session, a suivi les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, en ce qui concerne ces points.

Adoption finale de textes du Codex (point 5 de l'ordre du jour)

Norme régionale pour le zaatar (mélange d'épices)

79. La Commission a adopté la norme régionale à l'étape 8 et a noté que celle-ci serait publiée après son approbation par le Comité du Codex sur les additifs alimentaires et le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires.

Propositions de nouveaux travaux (point 8 de l'ordre du jour)

Norme régionale pour le maamoul

80. La Commission a approuvé la proposition de nouveaux travaux.

Interruption de travaux (point 9 de l'ordre du jour)

Norme régionale pour le labneh

81. La Commission est convenue d'interrompre les travaux en cours relatifs à l'élaboration d'une Norme régionale pour le labneh.

COMITÉ SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME¹⁵

82. En ce qui concerne ce comité, la Commission, à sa quarante-troisième session, a examiné les points suivants: adoption finale, adoption à l'étape 5 et interruption de travaux. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session, a suivi les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, en ce qui concerne ces points.

¹⁴ CX/CAC 20/43/4-Rev.1; CX/CAC 20/43/5-Rev.1; CX/CAC 20/43/9 Add.1; CX/CAC 20/43/10; REP20/EXEC2; REP20/NE.

¹⁵ CX/CAC 20/43/4-Rev.1; CX/CAC 20/43/5-Rev.1; CX/CAC 20/43/6; CX/CAC 20/43/7-Rev.1; CX/CAC 20/43/10; CRD2 (Mali, Philippines, Thaïlande); CRD3 (Mali, Philippines, Thaïlande); CRD6 (Mali, Philippines); CRD13 (Inde); CRD15 (Argentine); CRD19 (Indonésie); CRD20 (Union africaine); CRD22 (République dominicaine); CRD23 (Sénégal); CRD24 (Thaïlande); CRD25 (Nicaragua); CRD26 (Équateur); REP20/EXEC2; REP20/NFSU.

Adoption finale de textes du Codex (point 5 de l'ordre du jour)

Inclusion de dispositions relatives aux additifs alimentaires à la norme CXS 72-1981

83. La Commission a adopté, à sa quarante-troisième session, les dispositions concernant la gomme xanthane (SIN 415) et les pectines (SIN 440) en tant qu'épaississants figurant dans la *Norme pour les préparations destinées aux nourrissons et les préparations données à des fins médicales spéciales aux nourrissons* (CXS 72-1981).

Adoption de textes du Codex à l'étape 5 (point 6 de l'ordre du jour)

Révision de la Norme pour les préparations de suite: section B – avant-projet pour les parties relatives au champ d'application, à la définition et à l'étiquetage

Débats

84. Les membres, tout en n'étant pas opposés à l'adoption à l'étape 5, ont notamment souligné la nécessité d'examiner plus avant:
- la *définition*, afin de préciser qui est favorable et qui s'oppose au texte entre crochets;
 - le *nom du produit*, en particulier le terme «boisson» qui porterait à confusion et serait en contradiction avec la *Norme générale pour les additifs alimentaires*;
 - la section 9.6.5 dont la formulation pourrait être mal interprétée.
85. Un membre a également proposé, avec l'appui d'observateurs, d'inclure les références aux documents de l'OMS et aux résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé dans le champ d'application, en conformité avec la *Norme pour les préparations destinées aux nourrissons et les préparations données à des fins médicales spéciales aux nourrissons* (CXS 72-1981).
86. Certains observateurs ont également estimé que le texte n'était pas prêt pour l'adoption à l'étape 5 car le nom du produit n'était pas approprié, portait à confusion et donnait l'impression que ces produits étaient nécessaires. La promotion croisée n'était par ailleurs pas suffisamment traitée à la section consacrée à l'étiquetage. Certains membres ont indiqué que le Comité avait accompli des progrès sur ces dispositions et a appelé la Commission à en tenir compte.
87. En réponse à une requête concernant l'objet de la note de bas de page à la section 2.1.1, le Secrétariat du Codex a réaffirmé la déclaration effectuée lors de la quarante et unième session du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime, et a précisé que la note de bas de page avait pour but de présenter des informations concrètes.
88. La Présidente du Comité a noté que le texte présenté pour adoption à l'étape 5 était le fruit de contributions de haut niveau et d'efforts menés conjointement par les délégués au cours de la quarante et unième session du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime, et traduisait les nombreux compromis effectués afin de réaliser l'objectif commun. Toutefois, il est clairement ressorti que certaines parties du texte ne pouvaient pas être entièrement traitées et devaient rester entre crochets. Elle a assuré aux délégués que ces questions feraient l'objet d'un débat approfondi dès la prochaine réunion du Comité prévue en novembre 2021. Le processus par étapes prévoyait la présentation d'observations supplémentaires à l'étape 6 et la tenue de débats additionnels à la réunion suivante. La prochaine réunion serait donc consacrée à ces fins.

Conclusion

89. La Commission a adopté à l'étape 5 la section B: avant-projet pour les parties relatives au champ d'application, à la définition et à l'étiquetage, et a noté que toutes les observations d'ordre technique doivent être présentées à nouveau à l'étape 6 pour examen par le Comité, à sa quarante-deuxième session.

Lignes directrices pour les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi

Débats

90. Un membre favorable à l'adoption de l'avant-projet proposé pour les lignes directrices pour les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi a souligné la nécessité d'y inclure les matières premières produites localement car cela encouragerait les agriculteurs et les producteurs locaux à produire les matières premières nécessaires en respectant la qualité demandée.
91. Une observatrice a noté que les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi pouvaient offrir une solution dans les situations d'urgence et que ces aliments devaient être utilisés uniquement à des fins de traitement (chez les enfants atteints de malnutrition); la commercialisation de ces aliments sur les marchés généraux ne doit pas être autorisée. Elle a fait remarquer que les présentes lignes directrices devaient faire l'objet de travaux

supplémentaires afin que des mesures y soient incluses pour garantir la protection de l'allaitement, en particulier chez les nourrissons de plus de 6 mois.

Conclusion

92. La Commission a adopté l'avant-projet de lignes directrices à l'étape 5, et a noté que toutes les observations d'ordre technique devaient être présentées à nouveau à l'étape 6 pour examen ultérieur par le Comité.

Interruption de travaux (point 9 de l'ordre du jour)

Conditions pour une allégation «sans» AGT (acides gras trans)

93. La Commission a interrompu les travaux sur les conditions pour une allégation «sans» AGT et, compte tenu de l'importance qu'il y a à traiter ce sujet, a noté que les autres comités tels que le Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires et le Comité du Codex sur les graisses et les huiles pourraient envisager des options applicables à la gestion des risques liés aux acides gras trans.
94. Une délégation a signalé l'importance des questions liées aux acides gras trans et a indiqué qu'il faudrait que d'autres comités envisagent de se pencher sur ce sujet.

Définition de la biofortification

95. La Commission a interrompu les travaux sur la définition de la biofortification.

GRUPE INTERGOUVERNEMENTAL SPÉCIAL DU CODEX SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS¹⁶

96. En ce qui concerne ce groupe spécial, la Commission, à sa quarante-troisième session, a examiné le point suivant: adoption à l'étape 5. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session, a suivi les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session dans le cadre de son examen critique en ce qui concerne l'adoption à l'étape 5.

Adoption à l'étape 5 (point 6 de l'ordre du jour)

Version révisée du Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens (CXC 61-2005)

Débats

97. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session, a noté qu'en reconnaissance des progrès substantiels qui avaient été accomplis sur différentes sections de la version révisée du Code d'usages au cours des trois dernières sessions du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens, les participants étaient largement favorables à l'adoption à l'étape 5 de la version révisée du Code d'usages.
98. La Commission a également noté que la lutte menée à l'échelle mondiale contre la résistance aux antimicrobiens était une priorité pour les membres du Codex et que, compte tenu du rôle important joué par le Codex dans la protection de la santé publique, les membres du Codex s'engageaient à travailler de manière constructive afin de résoudre toutes les questions restées en suspens et de permettre la mise au point de la version finale du Code d'usages avant la huitième session du Groupe sur la résistance aux antimicrobiens, ainsi que son adoption à la quarante-quatrième session de la Commission.
99. Des réserves ont été exprimées quant à certaines dispositions du Code d'usages, notamment en ce qui concerne les principes 5 et 7. Les délégations qui ont fait part de ces préoccupations ont estimé que, malgré l'absence de passages entre crochets, elles devaient avoir la possibilité d'approfondir le débat avant la mise au point de la version finale du Code d'usages lors de la huitième session du Groupe sur la résistance aux antimicrobiens.
100. Ces délégations ont également souligné les liens existants entre les deux documents examinés par le Groupe, à savoir le Code d'usages et les Lignes directrices sur le suivi et la surveillance intégrés de la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire et ont fait remarquer que les deux documents étaient complémentaires et qu'il fallait veiller à leur cohérence lors de leur examen visant à mettre au point les versions finales à la huitième session du Groupe sur la résistance aux antimicrobiens.
101. L'Égypte et la Thaïlande ont réservé leur position quant au principe 5 et ont indiqué qu'elles formuleraient des observations complémentaires, en vue de leur examen à la prochaine session du Groupe sur la résistance aux antimicrobiens.

¹⁶ CX/CAC 20/43/6; CX/CAC 20/43/7 Rev.1; CRD3 (Mali, Nigéria, Philippines); CRD16 (HealthforAnimals); CRD19 (Indonésie); CRD20 (Union africaine); CRD21 (République de Corée); CRD22 (République dominicaine); CRD24 (Thaïlande); CRD26 (Équateur); REP20/EXEC2; REP20/AMR.

La Suisse a réservé sa position quant aux principes 5 et 7 et a suggéré que d'autres débats soient menés à la huitième session du Groupe sur la résistance aux antimicrobiens.

102. L'Union européenne (UE) a noté que la résistance aux antimicrobiens continuait de représenter une priorité importante pour l'UE et ses États membres et que, compte tenu du rôle essentiel que joue le Codex dans la protection de la santé publique, il fallait que celui-ci soit ambitieux, conformément aux recommandations formulées par le Groupe de coordination interinstitutions chargé de lutter contre la résistance aux antimicrobiens, qui ont été approuvées dans le rapport émis par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies le 10 mai 2019. La délégation a estimé que le projet actuel de révision du Code d'usages (CXC 61-2005) ne traduisait pas encore cette ambition et a indiqué qu'elle croyait fermement qu'il ne fallait utiliser aucun agent antimicrobien comme activateur de croissance. La délégation a constaté les progrès accomplis dans la révision du Code d'usages et ne s'est pas opposée à son adoption à l'étape 5, mais elle a rappelé les réserves émises dans ses observations et a déclaré qu'elle souhaiterait avoir la possibilité de poursuivre les débats sur les principes 5 et 7.
103. La Norvège a noté que la résistance aux antimicrobiens constituait une menace mondiale et qu'il était essentiel que le Codex progresse dans la lutte commune visant à remédier à ce problème. La délégation a soutenu l'adoption du Code d'usages tout en mettant l'accent sur les préoccupations ci-après concernant les objectifs des travaux et la nécessité de débats plus approfondis:
 - Le Code d'usages devrait être applicable à tous les agents antimicrobiens car ils peuvent tous conduire à une résistance accrue. La résistance croisée et la co-résistance peuvent contribuer à l'accroissement de la résistance à des agents antimicrobiens importants sur le plan médical.
 - Toute utilisation d'agents antimicrobiens pour stimuler la croissance doit être supprimée, conformément aux recommandations formulées par le Secrétaire général de l'ONU dans le rapport qu'il a soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies et qui a été appuyé par la collaboration tripartite FAO/OMS/OIE.
 - L'utilisation prudente de tout agent antimicrobien doit être promue, y compris l'interdiction d'utiliser des antibiotiques à titre préventif chez certains groupes d'animaux. Ceux-ci ne devraient être autorisés qu'à titre exceptionnel chez certains animaux. Les agents antimicrobiens importants sur le plan médical ne devraient pas être autorisés à des fins prophylactiques.
104. La Fédération de Russie s'est opposée à l'adoption du Code d'usages à l'étape 5. La délégation a indiqué que la résistance aux antimicrobiens a constitué un problème mondial pendant de nombreuses années et que l'urgence qu'il y a à trouver des solutions à ce problème est toujours d'actualité. Elle a reconnu les progrès importants qui ont été accomplis au cours de la révision du Code d'usages mais a indiqué que le texte contenait encore certaines dispositions principales (principes et définitions) qui permettraient une utilisation de routine (à des fins prophylactiques) d'agents antimicrobiens importants sur le plan médical, notamment des agents antimicrobiens ayant une importance critique et ceux qui provoquent une résistance croisée ou une co-résistance à ces derniers, ce qui présentait un risque pour la santé humaine. La délégation a réaffirmé son point de vue selon lequel l'utilisation de ces agents antimicrobiens devait être réservée à un usage exclusivement thérapeutique. En outre, la délégation a souligné que l'utilisation d'agents antimicrobiens en tant qu'activateurs de croissance devait cesser progressivement, comme recommandé par le Groupe de coordination interinstitutions chargé de lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans son dernier rapport datant de mai 2019, et a souligné qu'il fallait que le nouveau Code d'usages soit aussi solide et ambitieux que le Code d'usages actuel. La délégation a attiré l'attention sur le fait que de nombreuses délégations avaient émis des réserves quant à des dispositions importantes de la nouvelle version du Code d'usages. Par conséquent, il ne fallait pas faire passer le Code d'usages à l'étape suivante avant que le Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens n'ait examiné ces réserves et y ait apporté une réponse à sa huitième session.
105. Les observateurs de la NHF et de l'ENCA étaient du même avis que la Fédération de Russie, la Norvège et l'Union européenne.
106. Les autres délégations étaient favorables à l'adoption à l'étape 5 de la version révisée du Code d'usages, afin de faire avancer sa mise au point finale et de renforcer le consensus obtenu sur les définitions et les concepts essentiels. Elles ont proposé que les prochains travaux soient centrés sur les questions restées en suspens qui ont été recensées au cours de la session précédente et évitent la réouverture de questions qui ont été examinées dans la mesure du possible et ont fait l'objet de discussions approfondies. Elles ont noté que cela permettrait d'éviter les retards injustifiés dans l'achèvement de la version révisée du Code d'usages, qui est un outil important pour la conception et la mise en œuvre de plans d'action nationaux, régionaux et mondiaux visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens, conformément à la recommandation formulée par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session. Il a également été noté que la version révisée du Code d'usages disponible actuellement représentait le meilleur équilibre possible entre aspiration et pragmatisme. Le Code d'usages pourrait ainsi être applicable dans le monde entier.

107. Les délégations ont également noté qu'en centrant les prochains débats sur les passages entre crochets figurant dans la version révisée du Code d'usages, il serait possible de consacrer suffisamment de temps aux débats portant sur le Système mondial d'information sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui revêt également une importance considérable, et ce afin que les deux documents puissent être achevés au cours de la huitième session du Groupe et que la cohérence soit assurée entre les dispositions communes et complémentaires figurant dans les deux textes.
108. Les États-Unis d'Amérique étaient favorables à l'adoption à l'étape 5 de la version révisée du Code d'usages en raison des progrès importants accomplis au cours de la session précédente, notamment l'obtention d'un consensus sur les dispositions essentielles du Code d'usages. La délégation s'est félicitée des travaux menés actuellement sur le Code d'usages par le groupe de travail électronique, en vue de résoudre les passages restés entre crochets. Elle était d'avis que la résistance aux antimicrobiens demeurerait une priorité mondiale dans le domaine de la santé publique et qu'elle devait l'être également pour le Codex. Elle a ajouté qu'il importait que le Groupe redouble d'efforts afin de conclure ses travaux à la prochaine session, et, dans la mesure du possible, évite d'examiner à nouveau des passages qui ont déjà fait l'objet de débats approfondis et se concentre sur les questions qui n'ont pas été résolues. La délégation a également noté que le Comité exécutif était chargé de réaliser un examen critique de l'élaboration de normes, ainsi que de donner des orientations aux organes subsidiaires de la Commission en ce qui concerne la gestion du travail.
109. Le Président du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens a remercié les membres pour leur engagement à faire avancer le Code d'usages et pour les débats approfondis menés au cours de la session précédente, ainsi que pour les consensus obtenus. Le Président du Groupe a encouragé les membres à adopter le Code d'usages à l'étape 5, tout en tenant compte de la recommandation formulée par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, et à examiner plus avant et de manière constructive toute préoccupation restée en suspens, au cours de la prochaine session, afin de faciliter une prise de décisions fondée sur le consensus en séance plénière. Il a indiqué qu'il importait de partir des points d'accord au sein du Groupe afin que celui-ci puisse achever la révision du Code d'usages, faire avancer les travaux sur les Lignes directrices et compléter sa mission dans les délais prévus par la Commission. Il a également noté que le Code d'usages serait révisé à l'avenir, à la lumière des progrès de la science et de la technologie, mais que des efforts devaient être consentis aux fins de la mise au point finale du Code d'usages au cours de la prochaine session du Groupe, en se fondant sur les données scientifiques et les connaissances disponibles à l'heure actuelle.
110. Le Président du groupe de travail électronique chargé du Code d'usages a souligné que des questions très complexes avaient été soulevées au cours de la dernière session et que les membres s'étaient pleinement engagés à trouver des solutions et à parvenir à un consensus. La formulation qui avait été proposée pour l'adoption à l'étape 5 reflétait les compromis effectués afin de réaliser l'objectif commun. Il a noté que les observations orales et écrites présentées étaient généralement en faveur de l'adoption du Code d'usages à l'étape 5, en dépit des réserves émises par certains membres sur des dispositions spécifiques. Notant qu'il restait quelques passages entre crochets, il a assuré aux membres que toutes les observations seraient prises en considération par le groupe de travail électronique et s'est dit optimiste quant à l'obtention d'un consensus. Il a en outre noté que la formulation d'observations précises à l'étape 6 permettrait de mettre au point la version finale du Code d'usages au cours de la prochaine session. Il importait par ailleurs de faire avancer les travaux du Codex car le Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens avait été créé afin de gérer un problème urgent de santé publique reconnu par l'ONU, et de nombreux travaux étaient menés dans le cadre de la collaboration tripartite FAO/OMS/OIE. Il importait de veiller à ne pas laisser de côté le Codex.
111. Le Secrétaire du Codex:
- i) a expliqué que du point de vue de la procédure et dans le cadre de la décision qui devait être prise concernant l'adoption à l'étape 5 de la version révisée du Code d'usages, la Commission reconnaîtrait les progrès réalisés dans la formulation et la structure du texte de telle sorte qu'après une nouvelle série d'observations à l'étape 6, la tenue de débats et la mise au point finale (à l'étape 7) d'ici à la huitième session du Groupe, le texte pourrait être transmis à la Commission, à sa quarante-quatrième session, pour adoption à l'étape 8;
 - ii) a noté que le mandat du groupe de travail électronique sur le Code d'usages, tel que convenu au cours de la session précédente et mentionné dans le rapport de la même session, consistait à «résoudre les questions restées en suspens figurant entre crochets»;
 - iii) a précisé que, conformément au Manuel de procédure du Codex, l'étape 6 signifiait que la version révisée du Code d'usages serait transmise à tous les membres et observateurs afin que ceux-ci puissent formuler des observations sur tous les aspects, et que les membres devraient tenir compte, en formulant des observations, des liens existants entre le Code d'usages et le Système mondial d'information sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;

- iv) a également précisé que le Comité exécutif formulait des observations dans le cadre de son activité principale, qui était la réalisation d'un examen critique, afin de contribuer à faire avancer les normes dans le processus par étapes. Ces recommandations devaient être examinées en tant que telles par les membres du Codex dans le cadre de la formulation d'observations et par les organes subsidiaires au cours des débats portant sur les textes. En ce qui concerne les travaux effectués sur le Code d'usages, le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, a recommandé que «le Groupe, à sa huitième session, oriente ses débats sur les questions n'ayant pas encore fait l'objet d'un examen approfondi et évite, dans la mesure du possible, de rouvrir le débat sur les dispositions».

112. Le Secrétaire a noté, en synthèse, les éléments suivants:

- le vaste soutien accordé à l'adoption du Code d'usages à l'étape 5, sur la base des progrès importants qui ont été accomplis dans la révision;
- l'engagement des membres du Codex à travailler de manière constructive afin de parvenir à un consensus sur les questions restées en suspens dans le Code d'usages, et à mettre au point la version finale du Code d'usages et du Système mondial d'information sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, au cours de la huitième session du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens;
- les procédures relatives à l'adoption de textes du Codex à l'étape 5, le champ d'application des observations à l'étape 6 et la recommandation formulée par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, découlant de l'examen critique du Code d'usages.

Conclusion

113. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session, a adopté à l'étape 5 la version révisée du *Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens* (CXC 61-2005) et a noté les réserves émises par la Fédération de Russie pour les raisons mentionnées au paragraphe 104.

COMITÉ DU CODEX SUR LES CÉRÉALES, LES LÉGUMES SECS ET LES LÉGUMINEUSES¹⁷

114. En ce qui concerne ce comité, la Commission, à sa quarante-troisième session, a examiné le point suivant: questions soumises à la Commission par les comités du Codex. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session, a suivi les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, en ce qui concerne ce point. Le Président a rappelé la décision prise par la Commission à sa quarante-deuxième session (2019), à savoir de supprimer la section 3.2.7 (taille des grains) dans la *Norme pour le quinoa* si aucun consensus n'était trouvé avant la session suivante, et la recommandation du Président du Comité sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses, à savoir qu'il fallait supprimer la section en l'absence de consensus.

Questions soumises à la Commission par les comités du Codex (point 12 de l'ordre du jour)

Section sur la taille des grains dans la Norme pour le quinoa (CXS 333-2019)

Débats

115. Les participants à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius ont pris note d'une correction apportée à l'annexe I, paragraphe 7, alinéa i) du document CX/CAC 20/43/12 visant à inclure le Pérou à la liste des membres qui étaient en faveur de la suppression de la section sur la taille des grains, et de supprimer Cuba de cette liste.
116. La Bolivie était d'avis que la section sur la taille des grains devait être maintenue dans la *Norme pour le quinoa* (CXS 333-2019) dans la mesure où celle-ci figurait également dans les normes relatives aux produits de même nature et que des études scientifiques avaient montré que la taille des grains était une caractéristique essentielle du quinoa. Ce point de vue a été appuyé par Cuba qui a également souligné que la suppression de la section sur la taille des grains irait à l'encontre des règles et procédures du Codex.

Conclusion

117. Les participants à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius sont convenus:

- i) de supprimer la section sur la taille des grains de la *Norme pour le quinoa* (CXS 333-2019), tout en notant les réserves émises par la Bolivie et Cuba;
- ii) d'ajourner *sine die* le Comité sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses.

¹⁷ CX/CAC 20/43/12; CRD8 (Cuba); CRD22 (République dominicaine); CRD26 (Équateur).

COMITÉ DU CODEX SUR LES FRUITS ET LÉGUMES TRAITÉS¹⁸

118. En ce qui concerne ce comité, la Commission, à sa quarante-troisième session, a examiné les points suivants: adoption finale et révocations de textes du Codex. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session, a suivi les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, en ce qui concerne ces points.

Adoption finale de textes du Codex (point 5 de l'ordre du jour)

Norme pour la pâte de soja fermentée au piment fort (Gochujang) (étape 5/8)

Norme pour la sauce au piment (sauce « chili ») (« piments forts ») (étape 5/8)

Révision de la Norme pour le chutney de mangue (CXS 160-1987) (étape 5/8)

Norme générale pour les fruits séchés (étape 5/8)

Norme générale pour les mélanges de fruits en conserve (étape 5/8)

Débats

119. L'Union européenne et ses États membres ont appuyé la décision du Comité du Codex sur les fruits et légumes traités de transmettre les dispositions relatives aux additifs alimentaires, à l'étiquetage et aux méthodes d'analyses au Comité sur les additifs alimentaires, au Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires et au Comité sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage respectivement, afin que ceux-ci les approuvent. L'Union européenne et ses États membres ont insisté sur la nécessité de discussions plus approfondies au sein du Comité sur les additifs alimentaires dans le cadre de l'adoption des dispositions relatives aux additifs alimentaires figurant dans les normes sur la pâte de soja fermentée au piment fort (Gochujang), la sauce au piment (sauce « chili ») (« piments forts »), le chutney de mangue (CXS 160-1987) et les fruits séchés.
120. Le Secrétariat du Codex a expliqué que toutes les normes ne seraient publiées qu'après approbation par le Comité sur les additifs alimentaires et le Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires, mais qu'il n'était pas nécessaire d'attendre l'approbation du Comité sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, car celle-ci n'aurait pas d'incidence sur le texte des normes.

Conclusion

121. La Commission a adopté les cinq normes à l'étape 5/8, sous réserve de l'approbation par le Comité sur les additifs alimentaires et le Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires.

Révision des normes du Codex***Conclusion***

122. La Commission a adopté les révisions proposées pour la *Norme pour les cornichons (concombres) en conserve* (CXS 115-1981), la *Norme pour les pousses de bambou en conserve* (CXS 241-2003), la *Norme pour les confitures, gelées et marmelades* (CXS 296-2009) et l'annexe sur les pommes de terre frites de la *Norme pour les légumes surgelés* (CXS 320-2015).

Révocation de textes du Codex (point 5 de l'ordre du jour)***Conclusion***

123. Suite à l'adoption des normes susmentionnées à l'étape 5/8, la Commission a révoqué les normes suivantes:
- *Norme régionale pour la pâte de soja fermentée au piment fort* (Gochujang) (CXS 294R-2009);
 - *Norme régionale pour la sauce au piment (sauce « chili ») (« piments forts »)* (CXS 306R-2011);
 - *Normes sur les abricots secs* (CXS 130-1981), *les dattes* (CXS 143-1985), *et les raisins secs* (CXS 67-1981);
 - *Normes sur le cocktail de fruits en conserve* (CXS 78-1981) *et la macédoine de fruits tropicaux en conserve* (CXS 99-1981).

État d'avancement des travaux du Comité sur les fruits et légumes traités

124. Le Président a rappelé les recommandations formulées par le Comité sur les fruits et légumes traités, à sa vingt-neuvième session¹⁹, et par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session²⁰.
125. Le Président du Comité sur les fruits et légumes traités a remercié les participants pour leurs contributions aux travaux du Comité et pour leur coopération. Il a recommandé à la Commission d'approuver la recommandation

¹⁸ CX/CAC 20/43/4 Add.1 Rev.1; CX/CAC 20/43/5 Add.1; CX/CAC 20/43/8 Add.1; CRD13 (Inde); CRD19 (Indonésie); CRD22 (République dominicaine); CRD24 (Thaïlande); CRD26 (Équateur).

¹⁹ REP20/PFV, par. 35.

²⁰ REP20/EXEC2, par. 64.

formulée par le Comité sur les fruits et légumes traités, à sa vingt-neuvième session, et par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, à savoir l'ajournement *sine die* du Comité sur les fruits et légumes traités, celui-ci ayant achevé ses travaux. Le Comité sur les fruits et légumes traités avait accepté de recommander l'ajournement compte tenu du fait que l'intérêt et la participation des membres avaient été faibles et que le quorum n'avait pas été atteint au cours des cinq dernières réunions. Le Président du Comité sur les fruits et légumes traités a noté que les noix de cajou n'avaient pas été jugées prioritaires lors de l'enquête menée en 2018 auprès des membres du Comité sur les fruits et légumes traités. En outre, des normes sur les noix de cajou avaient déjà été élaborées par d'autres organisations. Par conséquent, le Président du Comité sur les fruits et légumes traités a estimé qu'il serait souhaitable d'inscrire les noix de cajou sur une liste de questions à examiner à un stade ultérieur. Il a également insisté sur le fait que l'ajournement *sine die* permettrait d'assurer que les ressources précieuses du Codex seraient consacrées à des travaux hautement prioritaires et suscitant une participation importante.

126. L'Inde a attiré l'attention sur les travaux en attente concernant l'élaboration de normes sur les noix de cajou et la patate douce séchée, qui avaient été approuvés par la Commission, à sa quarantième session (2017), au titre de nouveaux travaux, et avaient reçu l'appui de trois comités régionaux. L'Inde a indiqué vouloir commencer les travaux sur les noix de cajou, car il s'agit d'un produit commercialisé sur les marchés internationaux, et a suggéré que le Comité sur les fruits et légumes traités poursuive ses travaux par correspondance, car il y avait des précédents au Codex. En effet, il est arrivé qu'un comité reste actif pour se saisir d'un ou deux points de l'ordre du jour seulement et travaille par correspondance, notamment le Comité sur le lait et les produits laitiers (poudre de perméat de produit laitier), le Comité sur les céréales, les légumineuses secs et les légumineuses (quinoa) et le Comité sur les sucres (jus de canne à sucre centrifugé déshydraté). Comme alternative, l'Inde a suggéré de transférer les travaux sur les noix de cajou à un comité qui œuvre dans un domaine proche, comme le Comité sur les fruits et légumes frais.
127. L'Indonésie était en faveur de l'achèvement des travaux approuvés au sein du Comité sur les fruits et légumes traités.
128. Le Ghana, le Kenya, l'Ouganda et le Sénégal ont insisté sur l'importance des noix de cajou en Afrique et se sont dits favorables au lancement de travaux relatifs à l'élaboration d'une norme pour ce produit.
129. Le Secrétaire du Codex a noté l'intérêt manifesté par les délégations de charger le Comité sur les fruits et légumes frais de l'élaboration de la norme pour les noix de cajou. Il a également précisé qu'il était plus approprié de demander d'abord au Comité sur les fruits et légumes frais d'évaluer la faisabilité de ces travaux, compte tenu du fait que les comités du Codex devaient hiérarchiser leurs activités dans le cadre de leur mandat.
130. Le Mexique, pays hôte du Comité sur les fruits et légumes frais, a indiqué que selon lui, les travaux sur les noix de cajou relevaient du mandat du Comité sur les fruits et légumes traités et devaient être entrepris par ce comité plutôt que par le Comité sur les fruits et légumes frais.
131. Les États-Unis d'Amérique, en tant que pays hôte du Comité sur les fruits et légumes traités, ont rappelé que le Comité avait atteint ses objectifs et avait achevé tous les travaux qui avaient été définis comme étant hautement prioritaires. Le faible taux de participation au cours des cinq dernières sessions du Comité sur les fruits et légumes traités avait été problématique, que celles-ci se soient tenues en présentiel ou à distance. La faible participation à la vingt-neuvième session du Comité ne pouvait être expliquée par des considérations liées aux déplacements. Le délégué a également mis l'accent sur le fait qu'un laps de temps assez considérable s'était écoulé depuis le moment où la Commission s'était penchée sur la proposition relative aux noix de cajou, et que les choses avaient changé depuis. La pandémie actuelle avait également contraint les pays à adapter leurs priorités ainsi que les ressources consacrées aux travaux du Codex. Il a également noté que les noix de cajou ne faisaient l'objet d'aucune urgence liée à la sécurité sanitaire des aliments ou au commerce, et qu'il était préférable de les inscrire sur une liste de questions à examiner à un stade ultérieur.

Conclusion

132. La Commission a ajourné *sine die* le Comité sur les fruits et légumes traités et a demandé au Comité sur les fruits et légumes frais d'étudier la faisabilité d'élaborer une norme pour les noix de cajou.
133. L'Inde a exprimé des réserves quant à l'ajournement du Comité sur les fruits et légumes traités.

COMITÉ DU CODEX SUR LE POISSON ET LES PRODUITS DE LA PÊCHE²¹

134. En ce qui concerne ce comité, la Commission, à sa quarante-troisième session, a examiné le point suivant: propositions de nouveaux travaux. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session,

²¹ CX/CAC 20/43/9 Add.1; CX/CAC 20/43/9 Add.2; CRD5 (Maroc et Philippines); CRD13 (Inde); CRD19 (Indonésie); CRD23 (Sénégal); CRD24 (Thaïlande); CRD26 (Équateur).

a suivi les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, en ce qui concerne ce point.

Propositions de nouveaux travaux (point 8 de l'ordre du jour)

Amendement de la Norme pour les sardines et produits du type sardines en conserve (CXS 94-1981): inclusion de *Sardinella lemuru* (sardinelle de Bali) dans la liste des espèces de sardines (section 2.1)

135. Le Secrétariat du Codex a introduit la proposition des Philippines visant à évaluer la possibilité d'amender la Norme pour les sardines et produits du type sardines en conserve (CXS 94-1981) afin d'y inclure l'espèce *Sardinella lemuru* (sardinelle de Bali) dans la section 2.1. Le Secrétariat a également informé la Commission que, le Comité sur le poisson et les produits de la pêche ayant été ajourné *sine die*, la Norvège (pays hôte) avait examiné la proposition en coordination avec le Secrétariat du Codex, conformément au Manuel de procédure, et qu'une lettre circulaire sollicitant des observations avait été diffusée à tous les membres.

Débats

136. Un membre a souligné qu'une évaluation organoleptique devait être réalisée par trois laboratoires indépendants situés dans des régions différentes, comme l'indique le Manuel de procédure. Un autre membre, soutenu par d'autres délégations, a demandé de plus amples informations concernant le volume du stock présent dans l'environnement naturel et a souligné que la question était tout à fait pertinente car *S. lemuru* figurait dans la liste des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).
137. Le Président a encouragé les membres à centrer leur attention sur la nécessité éventuelle de réactiver le Comité sur le poisson et les produits de la pêche afin que celui-ci travaille par correspondance et évalue la possibilité d'amender la norme CXS 94-1981 pour y inclure l'espèce *S. lemuru*, tout en notant que ce n'était pas le rôle de la Commission de s'engager dans des débats techniques poussés.
138. Le Président du Comité sur le poisson et les produits de la pêche a précisé qu'une fois réactivé, le Comité mènerait ses travaux conformément à la *Procédure d'inclusion de nouvelles espèces dans les normes pour les poissons et les produits de la pêche* et examinerait les questions d'ordre technique soulevées par les membres. Il a également suggéré de créer un groupe de travail électronique dirigé par les Philippines et chargé d'organiser les débats portant sur des questions d'ordre technique et de faire rapport au Comité sur le poisson et les produits de la pêche, afin que les travaux puissent progresser de manière efficace.

Les Philippines, à l'origine de l'amendement proposé (CRD5), ont indiqué que les observations des pays, notamment en ce qui concerne l'évaluation organoleptique et le volume du stock présent dans l'environnement naturel, pouvaient être examinées en profondeur au niveau des comités et se sont dits très favorables à la proposition du Président du Comité sur le poisson et les produits de la pêche.

139. Un membre a souligné l'importance qu'il y avait à se conformer aux procédures figurant dans le Manuel de procédure et a fait ressortir que la Norvège, pays hôte du Comité, devait présider de tels débats techniques.
140. En réponse à la question de savoir qui présiderait le groupe de travail électronique dans l'éventualité de la création d'un tel groupe, le Président a précisé que cette question serait examinée par le Comité, une fois que celui-ci aura été réactivé.

Conclusion

141. La Commission, à sa quarante-troisième session, a approuvé la proposition de réactiver le Comité sur le poisson et les produits de la pêche afin que celui-ci travaille par correspondance, conformément à la *Procédure d'inclusion de nouvelles espèces dans les normes pour les poissons et les produits de la pêche*, et qu'il évalue la possibilité d'amender la Norme pour les sardines et produits du type sardines en conserve (CXS 94-1981) afin d'y inclure l'espèce *Sardinella lemuru* (sardinelle de Bali) dans la section 2.1.

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES²²

142. En ce qui concerne ce comité, la Commission, à sa quarante-troisième session, a examiné le point suivant: propositions de nouveaux travaux. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session, a suivi les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, en ce qui concerne ce point.

Propositions de nouveaux travaux (point 8 de l'ordre du jour)

Liste prioritaire des pesticides proposés pour évaluation par la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides en 2021

²² CX/CAC 20/43/9 Add.3; CRD5 (Philippines); CRD22 (République dominicaine); CRD23 (Sénégal); CRD24 (Thaïlande); CRD25 (Nicaragua); CRD26 (Équateur); CRD28 (CropLife International).

143. Les observateurs de la NHF n'étaient pas favorables à l'inclusion du chlorpyrifos à la liste des priorités car, selon eux, ce composé présente des risques graves pour la santé des êtres humains, des animaux et des végétaux. Ils ont proposé, compte tenu des contraintes de ressources indiquées par la FAO et par l'OMS à l'occasion de diverses réunions de la Commission et des organes subsidiaires pertinents aux fins de la fourniture d'avis scientifiques, que la Réunion conjointe pourrait travailler de manière plus rentable en supprimant l'évaluation de composés de ce type.
144. Un membre a indiqué que la liste ne comportait que les composés destinés à être évalués par la Réunion conjointe et qu'il n'appartenait pas au Comité sur les résidus de pesticides de trancher sur l'utilisation de ce composé sur la base des résultats de l'évaluation de la sécurité menée par la Réunion conjointe.

Conclusion

145. La Commission, à sa quarante-troisième session, a approuvé la proposition de nouveaux travaux portant sur les listes prioritaires des pesticides proposés pour évaluation par la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides en 2021.

COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'EUROPE²³

146. En ce qui concerne ce comité, la Commission, à sa quarante-troisième session, a examiné le point suivant: questions soumises à la Commission par les comités du Codex. La Commission du Codex Alimentarius, à sa quarante-troisième session, a suivi les recommandations formulées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, en ce qui concerne ce point.

Questions soumises à la Commission par les comités du Codex

Politique linguistique au sein du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe

Débats

147. En réponse à la question posée par un membre, le Secrétariat du Codex a précisé qu'avec l'ajout du russe en tant que langue officielle, le Comité mènerait ses travaux dans quatre langues (anglais, espagnol, français et russe) pour lesquelles les services de traduction et d'interprétation seraient financés par le budget du Secrétariat du Codex.

Conclusion

148. Les participants à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius sont convenus que le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe travaillerait dans quatre langues (anglais, espagnol, français et russe) et que le Secrétariat du Codex formulerait une proposition relative au financement pérenne des coûts supplémentaires.

NORMES ET TEXTES APPARENTÉS MAINTENUS PAR LA COMMISSION À L'ÉTAPE 8²⁴

Projet de limites maximales de résidus pour les somatotropines bovines recombinées (STBr)

149. Le Secrétaire du Codex a rappelé que la Commission, à sa trente-huitième session²⁵ (2015), était convenue de maintenir à l'étape 8 le projet de limites maximales de résidus (LMR) pour les somatotropines bovines recombinées (STBr), afin de laisser plus de temps pour favoriser l'émergence d'un consensus sur l'adoption de ces limites maximales.

Conclusion

150. Les participants à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius ont noté que ces limites maximales de résidus seraient toujours maintenues à l'étape 8.

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES RELATIVES AU CODEX: RAPPORT 2018-2019, RAPPORT INTÉRIMAIRE 2020-2021 ET PROPOSITION POUR 2022-2023 (point 12 de l'ordre du jour)²⁶

151. Le Secrétariat du Codex a présenté le rapport sur le budget, qui comporte trois parties. La première partie donne des informations sur les dépenses de l'exercice biennal 2018-2019, la deuxième partie présente la situation pour l'exercice biennal en cours 2020-2021 et la troisième partie traite de la proposition de budget pour 2022-2023.
152. Le Secrétariat a noté que la première et la deuxième parties avaient déjà été examinées par le Comité exécutif, à sa soixante-dix-neuvième session, et a rappelé que:

²³ CX/CAC 20/43/12.

²⁴ CX/CAC 20/43/4-Rev.1, Partie 2; CRD2 (Philippines, Maroc); CRD22 (République dominicaine).

²⁵ REP15/CAC, par. 62.

²⁶ CX/CAC 20/43/13.

- le budget pour 2018-2019 avait été utilisé en totalité grâce à un système efficace de suivi du budget et à une utilisation judicieuse des ressources économiques;
- en ce qui concerne le budget 2020-2021, des ajustements avaient été effectués afin d'assurer, dans la mesure du possible, la continuité des travaux du Codex dans le contexte de la pandémie de covid-19. Des ajustements supplémentaires seraient probablement nécessaires en raison des incertitudes persistantes.

153. Le Secrétariat a expliqué que s'agissant de la proposition de budget pour l'exercice biennal 2022-2023, il existait des incertitudes, du fait de la pandémie, quant aux futurs mécanismes de travail de la Commission et de ses organes subsidiaires. Une étude des effets de la pandémie serait menée en 2021 afin de mieux orienter le processus de planification des travaux pour 2022-2023, tout en tenant compte des résultats des travaux du Sous-Comité du Comité exécutif sur le Codex et la pandémie.
154. Le Secrétariat a également rappelé qu'il importait de mettre en œuvre le Plan stratégique du Codex pour 2020-2025, en particulier le nouvel objectif stratégique 3 concernant l'utilisation et l'incidence des normes du Codex et l'objectif stratégique 5 relatif aux systèmes de travail efficaces. Le Secrétariat a souligné la nécessité d'investir dans la mise à niveau de l'infrastructure informatique du Codex afin de faciliter le travail à distance et a noté que les ressources requises pour ces activités pourraient être obtenues en réalisant des économies ou en mobilisant des ressources, ou grâce à une formule alliant ces deux possibilités.
155. En se fondant sur l'analyse effectuée et compte tenu des incertitudes actuelles, le Secrétariat a proposé de maintenir le budget pour l'exercice biennal 2022-2023 au même niveau de financement que celui de l'exercice biennal 2020-2021.

Débats

156. Les États membres de l'Union européenne ont constaté qu'il était difficile de planifier le budget pour l'exercice biennal en cours et pour le prochain exercice biennal et ils ont confirmé être en faveur d'une transition rapide vers un Codex résilient et numérique, qui serait en mesure de mettre en œuvre sa stratégie malgré l'interruption des réunions physiques. Ils ont suggéré que le Comité exécutif donne des avis sur cette question dans le cadre de son mandat qui consiste, entre autres, à se pencher sur des dossiers spéciaux.
157. Les États membres de l'Union européenne ont également rappelé la recommandation formulée par la Commission, à sa quarante-deuxième session, concernant l'élaboration par la FAO et l'OMS d'une stratégie visant à assurer un financement durable pour la fourniture d'avis scientifiques à l'appui des activités du Codex, au titre de leurs budgets ordinaires respectifs. Ils se sont félicités du financement supplémentaire de 1 million d'USD alloué par la FAO, et du fait que la résolution 73-5 de l'Assemblée mondiale de la Santé soulignait également combien il était important de disposer de ressources financières durables, prévisibles et adéquates de la part de l'OMS pour la fourniture d'avis scientifiques. Ils ont demandé à la FAO et à l'OMS de présenter des informations actualisées sur ces questions à la quarante-quatrième session de la Commission.
158. Les États-Unis d'Amérique ont également rappelé l'importance que revêtait le programme relatif à la fourniture d'avis scientifiques à l'appui des travaux du Codex. Le délégué a appuyé la demande des États membres de l'Union européenne concernant la présentation, à la quarante-quatrième session de la Commission, d'informations actualisées sur les activités menées par la FAO et l'OMS aux fins du financement durable de la fourniture d'avis scientifiques. Il a accueilli favorablement le financement supplémentaire fourni par la FAO ainsi que la protection du budget du Codex dans le cadre de la restructuration récente de la FAO. Il a également souligné qu'il était important de mener le plus de travaux possibles sur les avis scientifiques dans le cadre de réunions à distance, pendant qu'il n'était pas possible d'organiser des réunions physiques.

Conclusion

159. Les participants à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius:
- i) ont pris note des informations contenues dans le rapport 2018-2019, dans le rapport intérimaire 2020-2021 et dans la proposition pour 2022-2023 et ont également noté que cette dernière pouvait être révisée en fonction des conclusions du Sous-Comité sur le Codex et la pandémie du Comité exécutif et de son approbation par la FAO et l'OMS;
 - ii) ont pris acte des problèmes liés à la pandémie actuelle de covid-19 et se sont félicités de l'engagement pris par le Secrétariat du Codex d'examiner les effets de la pandémie sur le budget du Codex et de fournir régulièrement des informations actualisées sur le plan de travail pour 2020-2021 en tenant compte des résultats des travaux du Sous-Comité sur le Codex et la pandémie du Comité exécutif;
 - iii) ont souligné l'importance qu'il y avait à mettre en œuvre le Plan stratégique du Codex pour 2020-2025, ont noté l'importance que revêtait l'objectif stratégique 3 dans le contexte actuel et ont encouragé les membres et le Secrétariat du Codex à travailler ensemble à la mise en œuvre du Plan;

- iv) ont reconnu l'importance qu'il y avait à maintenir et à soutenir le programme de la FAO et de l'OMS relatif à la fourniture d'avis scientifiques et les efforts consentis par ces organisations pour maintenir le financement de ce programme; ils ont par ailleurs noté qu'il importait de poursuivre les travaux au moyen d'outils virtuels s'il n'était pas possible de tenir des réunions selon des modalités présentiels.

NOMINATION DES COORDONNATEURS (point 13 de l'ordre du jour)²⁷

160. Le Secrétariat a informé les participants à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius que les six comités de coordination ne s'étaient pas réunis depuis la quarante-deuxième session, qu'ils avaient examiné la question de la nomination des nouveaux coordonnateurs et que, dans le cas de cinq d'entre eux, un coordonnateur avait effectivement été nommé. Étant donné qu'à sa vingt-troisième session, le Comité de coordination pour l'Afrique n'avait pas été en mesure de nommer un nouveau coordonnateur pour prendre la suite du Kenya, les membres de la région ont tenu une réunion informelle extraordinaire à distance afin de donner suite à la lettre CL 2020/33-AFRICA et sont convenus de désigner l'Ouganda au rôle de coordonnateur, ce qui évite de devoir recourir à la proposition figurant dans le document CX/CAC 20/43/14.
161. Le Président de la Commission a invité les participants à la quarante-troisième session à prendre note des informations fournies par le Secrétariat du Codex et a invité les six coordonnateurs sortants à intervenir lors de la séance plénière. Les coordonnateurs ont rappelé certains des faits marquants et des résultats obtenus au cours de leur mandat et ont proposé une réflexion sur le rôle actuel et futur du Codex dans leur région, avant de se féliciter de l'appui dont ils ont bénéficié. Ils sont notamment revenus sur les éléments essentiels suivants:
- Le Kenya, Coordonnateur pour l'Afrique, a rappelé combien les normes du Codex, tout comme la participation active à ses travaux, étaient importantes pour la région, et a mis en avant les efforts qu'il a déployés afin de renforcer la coopération et de faire de la sécurité sanitaire des aliments une priorité dans la région. Il a indiqué qu'il fallait conserver la dynamique actuelle en communiquant avec les autres régions sur des questions d'intérêt mutuel.
 - L'Inde, Coordonnatrice pour l'Asie, est revenue sur certaines réalisations mais aussi sur des défis, en rappelant l'élaboration d'un cadre pratique permettant une bonne coordination parmi ses membres, l'adoption de nouvelles normes régionales, mais également la nécessité d'assurer la participation continue des membres, soulignant notamment le délicat équilibre à trouver dans les travaux du Comité entre les aspects généraux relatifs à la sécurité sanitaire des aliments et les besoins des États Membres en matière de renforcement des capacités.
 - Le Kazakhstan, Coordonnateur pour l'Europe, a souligné le travail de sensibilisation mené afin de faire connaître l'importance du Codex dans la région et de renforcer la participation de membres jusque-là inactifs dans les travaux du Codex, et a mis en exergue l'amélioration et la consolidation de la coordination entre les pays membres de l'UE et les non membres.
 - Le Chili, Coordonnateur pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a rappelé qu'il a contribué à maintenir ouvertes en permanence des voies de communication entre tous les membres de la région et au-delà et à tirer parti des perspectives offertes par les pays grâce à la coopération Sud-Sud. Il a par ailleurs indiqué que les capacités de production alimentaire de la région permettent de répondre aux besoins de la population mondiale en hausse, raison pour laquelle sa participation et sa contribution au Codex revêtent une importance primordiale pour tous.
 - L'Iran, Coordonnateur pour le Proche-Orient, a souligné la précieuse contribution des comités de coordination, qui participent directement aux programmes de sécurité sanitaire des aliments et de santé, et a indiqué que pendant son mandat, l'accent avait été placé sur la prise en compte des aspects cruciaux et fondamentaux de la sécurité sanitaire des aliments aux niveaux national et régional.
 - Le Vanuatu, Coordonnateur pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest, a noté qu'il importait d'adopter une norme régionale pour le kava, compte tenu des difficultés traversées et surmontées par la région s'agissant de mettre au point sa première norme régionale, et a mis en avant le caractère essentiel de la collaboration afin de relever les défis qui se présentent dans le cadre des activités du Codex.
162. Les coordonnateurs ont également félicité leurs successeurs et leur ont souhaité tout le succès possible dans le cadre de leurs nouvelles fonctions.

²⁷ CX/CAC 20/43/14; CRD14 (El Salvador); CRD21 (République de Corée); CRD22 (République dominicaine); CRD26 (Équateur); CRD40 (Coordonnateur pour le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique).

163. Les participants à la quarante-troisième session de la Commission ont remercié les coordonnateurs sortants des efforts considérables qu'ils ont déployés et du dévouement dont ils ont fait preuve à l'égard de l'action du Codex durant toutes ces années, avant de souhaiter la bienvenue aux nouveaux coordonnateurs.

Conclusion

164. Conformément à l'article IV.2 du Règlement intérieur de la Commission et sur la base des nominations faites par les comités de coordination, les membres ci-après de la Commission ont été nommés en qualité de coordonnateurs pour un premier ou un deuxième mandat allant de la fin de la quarante-troisième session jusqu'à la fin de la première session ordinaire de la Commission qui suit la prochaine session du Comité de coordination concerné (d'après les plans actuels, il s'agirait de la fin de la quarante-cinquième session, en 2022):

- Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique: Ouganda;
- Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie: Chine;
- Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe: Kazakhstan (reconduit);
- Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes: Équateur;
- Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient: Arabie saoudite;
- Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest: Fidji.

DÉSIGNATION DES PAYS CHARGÉS DE NOMMER LES PRÉSIDENTS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEX (point 14 de l'ordre du jour)²⁸

165. S'exprimant au nom du Président et des vice-présidents de la Commission, ainsi que des membres et observateurs, M. Purwiyatno Hariyadi, Vice-Président de la Commission du Codex Alimentarius, a remercié les pays membres chargés de nommer les présidents des organes subsidiaires du Codex, en rappelant les efforts consentis sans relâche afin de faire en sorte que le Codex accomplisse son mandat.

166. Un membre a soulevé la question de l'allongement du calendrier prévu pour l'achèvement des travaux dans les comités du Codex qui ne se réunissent pas chaque année et, en particulier, les comités qui ont une importante charge de travail, notamment le Comité sur les fruits et légumes frais et le Comité sur les épices et les herbes culinaires, et a évoqué la possibilité de convoquer ces réunions tous les ans. Le membre, qui a mentionné les débats sur cette question qui se sont tenus aux soixante-dix-septième et soixante-dix-huitième sessions du Comité exécutif, a également demandé à la Commission et au Comité exécutif d'examiner la succession et la fréquence de ces comités du Codex en fonction des priorités.

167. *Conclusions*

- i) Les participants à la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius ont confirmé la désignation des gouvernements hôtes dont la liste figure dans le document CX/CAC 20/43/15.
- ii) La Commission a ajourné *sine die* le Comité du Codex sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses après l'achèvement des travaux portant sur la *Norme pour le quinoa*²⁹, ainsi que le Comité sur les fruits et légumes traités après que celui-ci a eu achevé ses travaux³⁰. Il a exprimé sa gratitude aux États-Unis d'Amérique, pays hôte de ces deux comités, et a noté leur volonté de continuer à accueillir ces comités, s'il le fallait, pour une nouvelle activité.
- iii) La Commission, à sa quarante-troisième session, a réactivé le Comité sur le poisson et les produits de la pêche, afin que celui-ci travaille par correspondance en vue d'évaluer la possibilité d'amender la *Norme pour les sardines et produits du type sardines en conserve* (CXS 94-1981)³¹ afin d'y inclure l'espèce *Sardinella lemuru* (sardinelle de Bali).
- iv) La Commission, à sa quarante-troisième session, a noté que le Comité exécutif examinerait la succession et la fréquence des réunions des organes subsidiaires du Codex au cours de l'une de ses prochaines sessions.

QUESTIONS DIVERSES (point 15 de l'ordre du jour)

168. Aucune question n'avait été inscrite à ce point de l'ordre du jour.

²⁸ CX/CAC 20/43/15; CRD13 (Inde); CRD22 (République dominicaine).

²⁹ CX/CAC 20/43/12.

³⁰ CX/CAC 20/43/4 Add.1 Rev.1; CX/CAC 20/43/5 Add.1.

³¹ CX/CAC 20/43/9 Add.1; CX/CAC 20/43/9 Add.2.

Annexe I**LIST OF PARTICIPANTS****CHAIRPERSON**

Mr Guilherme Antonio Da Costa
Food Safety Expert
Ministry of Agriculture, Livestock and Food Supply
Brazilia
Brazil

VICE-CHAIRPERSONS

Prof Purwiyatno Hariyadi
Professor, Bogor Agricultural University
Southeast Asian Food and Agricultural
Science and Technology (SEAFAST) Center
Bogor
Indonesia

Ms Mariam Eid
Head Agro-Industries Department
Ministry of Agriculture
Beirut
Lebanon

Mr Steve Wearne
Director, Global Affairs
Food Standards Agency
London
United Kingdom

MEMBERS NATIONS AND MEMBER ORGANIZATIONS**ANTIGUA AND BARBUDA**

Ms. Solange Baptiste
Antigua and Barbuda Bureau of Standards
St. John's

Mr. Jonah Davis Ormond
Registrar Pesticides and Toxic Chemicals
Government of Antigua and Barbuda
St. John's

ARGENTINA

Ms. Gabriela Alejandra Catalani
Coordinadora del Punto Focal Codex de Argentina
Ministerio de Agricultura, Ganadería y Pesca
Ciudad Autónoma DE Buenos Aires

Mr. Carlos Eugenio Alli
Coordinador
SENASA
Martínez, Buenos Aires

Ms. Andrea Calzetta Resio
Coordinadora General de Aprobación de Productos
Alimenticios
Servicio Nacional de Sanidad y Calidad Agroalimentaria
Ciudad Autónoma de Buenos Aires

Sra. Maria Carullo
Coordinadora General de Vigilancia y Alerta de
Residuos y Contaminantes
SENASA
Secretaria CCFH Nacional
Buenos Aires

Mr. Martin Colicigno
Magyp
Buenos Aires

Sra. María Alejandra Larre
Asesora del Punto Focal del Codex Alimentarius de
Argentina
Ministerio de Agricultura Ganadería y Pesca
Buenos Aires

Ms. María Victoria Schriro
ANMAT
Buenos Aires

ARMENIA

Ms. Iren Melkonyan
Codex Contact Point
Ministry of Economy
Yerevan

Mr. Vahe Danielyan
Head of Food Safety Department
Food Safety Inspection Body of the Republic of Armenia
Yerevan

AUSTRALIA

Ms. Fran Freeman
First Assistant Secretary
Department of Agriculture, Water and the Environment
Canberra

Ms. Anna Somerville
Assistant Secretary
Department of Agriculture, Water and the Environment
Canberra

Ms. Usha Sriram-Prasad
Director
Department of Agriculture, Water and the Environment
Canberra

Mr. Mark Booth
Chief Executive Officer
Food Standards Australia New Zealand (FSANZ)
Canberra

Mr. Scott Crerar
General Manager
Food Standards Australia New Zealand (FSANZ)
Canberra

AUSTRIA

Ms. Bettina Brandtner
Ministry of Agriculture, Regions and Tourism
Vienna

Ms. Karin Gromann
Head of Unit
Federal Ministry of Health
Vienna

AZERBAIJAN

Mr. Fuad Mardiyev
Food Safety Agency of The Republic of Azerbaijan
Baku

Ms. Aynura Rzayeva
Head of Food Safety Department
Azerbaijan Food Safety Institute
Baku

BAHAMAS

Ms. Patricia Johnson
 Director of Food Safety and Quality
 Bahamas Agricultural Health and Food Safety Authority
 (BAHFSA)
 Nassau

BANGLADESH

Mr. Golam Md. Sarwar
 Deputy Director (Agri. & Food)
 Bangladesh Standards and Testing Institution
 Dhaka

Mr. MD Nozir Ahmmod Miah
 Deputy Director (Int. Audit/Assessment)
 Bangladesh Standards and Testing Institution
 Dhaka

BELGIUM

Mr. Carl Berthot
 General Counsellor
 FPS Public Health
 Brussels

Mr. Johan Hallaert
 Director Food Policy
 Fevia
 Brussels

BELIZE

Ms. Natalie Gibson
 Acting Food Safety Director
 Belize Agricultural Health Authority
 Belize City

BENIN

M. Innocent Togla
 MAEP/BENIN
 Cotonou

M. Urbain Thibauthéon Arron Sonagnon Brito
 Chef Service des Contrôle et Suivi des Produits
 Halieutiques et Post-Capture
 Cotonou

M. Ifagbémi Bienvenue Chabi
 Enseignant-Chercheur, Assistant
 Université d'Abomey-Calavi
 Cotonou

M. Sètonджи Epiphane Hossou
 Ingénieur du Développement Rural
 Cotonou

M. Egnon Jacques Hougbenou Hougla
 Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée
 Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
 Cotonou

BHUTAN

Mr. Tashi Samdup
 Director General
 Ministry of Agriculture and Forests
 Thimphu

Mr. Kubir Bhattarai
 Deputy Chief Regulatory and Quarantine Officer
 Bhutan Agriculture and Food Regulatory Authority
 Thimphu

BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF)

Sr. Yamil Alejandro Mattos Villarroel
 Jefe Nacional de Inocuidad Alimentaria - Presidente
 Nacional de Codex
 SENASAG - CNCA
 Trinidad, Beni

Sra. Veronica Bustillos
 CNC
 La Paz

Sra. Blanca Fernández
 Punto de Contacto
 Ministerio de Desarrollo Productivo y Economía Plural
 La Paz

Sra. Mónica Rollano
 Ministerio de Relaciones Exteriores
 La Paz

BOSNIA AND HERZEGOVINA

Mr. Dzemail Hajric
 Director General
 Food Safety Agency
 Mostar

BOTSWANA

Ms. Lephutshe Ada Senwelo
 CCP - Scientific Officer Food Safety
 Ministry of Health and Wellness
 Gaborone

BRAZIL

Mr. Jônathas Silveira
 Head of Delegation
 Ministry of Foreign Affairs (MRE)
 Brasília

Mr. André Santos
 Coordinator of the Brazilian Codex Alimentarius
 Committee
 National Institute of Metrology, Quality and Technology
 (INMETRO)
 Duque de Caxias

Ms. Camila Doyle Silveira
Assistant
National Institute of Metrology, Quality and Technology
(INMETRO)
Brasília

Mr. Paulo Roque Martins Silva
Researcher
National Institute of Metrology, Quality and Technology
(INMETRO)
Duque de Caxias

Mr. Rafael Vinícius Lima
Assistant
National Institute of Metrology, Quality and Technology
(INMETRO)
Duque de Caxias

Mr. Cesar Vandesteem
Official Veterinarian Inspector
Ministry of Agriculture, Livestock and Food Supply
(MAPA)
Brasília

Ms. Ana Araújo
Health Regulation Expert
Brazilian Health Regulatory Agency (ANVISA)
Brasília

Ms. Carolina Vieira
Health Regulation Expert
Brazilian Health Regulatory Agency (ANVISA)
Brasília

Mr. Diogo Soares
Health Regulation Expert
Brazilian Health Regulatory Agency (ANVISA)
Brasília

Ms. Larissa Porto
Health Regulation Expert
Brazilian Health Regulatory Agency (ANVISA)
Brasília

Ms. Lígia Lindner Schreiner
Health Regulation Expert
Brazilian Health Regulatory Agency (ANVISA)
Brasília

Ms. Nice Bauchspiess
Health Regulation Expert
Brazilian Health Regulatory Agency (ANVISA)
Brasília

Mr. Antonio Pupin
Manager
Brazilian Food Industry Association (ABIA)
São Paulo

Ms. Laís Amaral Mais
Nutritionist Researcher
Brazilian Institute of Consumer Protection (IDEC)
São Paulo

BULGARIA

Ms. Petia Tasseva
Ministry of Agriculture, Food and Forestry
Sofia

BURKINA FASO

Mr. Sansan Cyrille Regis Kambire
Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-
agricoles
Ouagadougou

BURUNDI

Mr. Célestin Ntahomvukiye
Quality Manager and Secretary of National Codex
Forum
Burundi Bureau of Standards (BBN)
Bujumbura

CABO VERDE

Mr. Helder Lopes
Director
ERIS - Entidade Reguladora Independente da Saude
Praia, Santiago Island

Ms. Francisca Barbosa
DGASP
Praia

CAMBODIA

Mr. Theng Dim
Deputy Director General
Ministry of Commerce
Phnom Penh

CAMEROON

M. Awal Mohamadou
Deputy Director
ANOR
Yaoundé

Mr. Medi Mougui
Embassy
Rome

CANADA

Ms. Kathleen Twardek
Canadian Food Inspection Agency
Ottawa

Mr. Samuel Godefroy
LAVAL University
Quebec

Ms. Patricia Hoy
Agriculture Canada
Ottawa

Ms. Nancy Ing
Regulatory Policy & Risk Management Specialist
Health Canada - Government of Canada
Ottawa

Ms. Meghan Elizabeth Quinlan
Health Canada - Government of Canada
Ottawa

Ms. Alison Wereley
Canadian Food Inspection Agency
Ottawa

CHILE

Ms. Nuri Gras
Executive Secretary
Chilean Food Safety and Quality Agency (ACHIPIA)
Ministry of Agriculture
Santiago

Sra. Luisa Kipreos
Technical Adviser
Ministry of Health
Santiago

Ms. Cassandra Pacheco
Codex Contact Point
Chilean Food Safety and Quality Agency (ACHIPIA)
Ministry of Agriculture
Santiago

Mr. Diego Varela
Chair CCLAC
Chilean Food Safety and Quality Agency (ACHIPIA)
Ministry of Agriculture
Santiago

Sra. Roxana Vera
Jefa del Subdepartamento de Acuerdos Internacionales
Servicio Agrícola y Ganadero (SAG)
Santiago

Ms. Constanza Vergara-Escobar
Technical Adviser
Chilean Food Safety and Quality Agency (ACHIPIA)
Ministry of Agriculture
Santiago

Mr. Gonzalo Aranda
Profesional del Subdepartamento de Acuerdos
Internacionales, Departamento de Negociaciones
Internacionales, Dirección Nacional, Servicio Agrícola y
Ganadero (SAG)
Santiago

Mr. Moises Leiva
Gerente General de Alimentos
Chile Alimentos
Santiago

CHINA

Mr. Leishi Zhang
Deputy Director
China National Health Commission Department of Food
Safety Standards, Risk Surveillance and Assessment
Beijing

Mr. Jingen Cheng
Director of Department
Department of Agro-products Quality and Safety,
MARA, P.R.C
Beijing

Mr. Zhutian Wang
Deputy Director General
China National Center for Food Safety Risk Assessment
Beijing

Mr. Zheng Chen
Deputy Secretary-General
Chinese Institute of Food Science and Technology
Beijing

Ms. Hao Ding
Assistant Researcher
China National Center for Food Safety Risk Assessment
Beijing

Ms. Haihong Hao
Professor
Huazhong Agricultural University
Wuhan

Ms. Xiaoxi Ju
Researcher
Macao Municipal Affairs Bureau
Macao S.a.r.

Ms. Shufang Li
Research Assistant, Doctor
Institute of Quality Standard and Testing Technology for
Agro-products, Henan Academy of Agricultural Science
Zhengzhou

Ms. Chang Li
China Codex Contact Point-Agronomist
Center for Agro-Food Quality & Safety, Ministry of
Agriculture and Rural Affairs, P.R.China
Beijing

Mr. Xiaolei Lu
Hangzhou Tea Research Institute, China CO-OP
Hangzhou

Mr. Zhen Lu
Deputy Division Director
China General Chamber of Commerce
Beijing

Ms. Xiaozhe Qi
Engineer
Standards and Quality Center of National Food and
Strategic Reserve Administration (NAFRA)
Beijing

Mr. Xiongwu Qiao
Shanxi Academy of Agricultural Sciences
Taiyuan

Ms. Jing Tian
Researcher
China National Center for Food Safety Risk Assessment
Beijing

Mr. Zhong Wan
Staff member
Standards and Quality Center of National Food and
Strategic Reserves Administration
Beijing

Mr. Songjun Wang
Nanjing Institute for Comprehensive Utilization of Wild
Plants, China CO-OP
Nanjing

Ms. Hejia Wang
China Institute of Veterinary Drug Control
Beijing

Mr. Xiaofeng Wang
State Administration for Market Regulation
Beijing

Mr. Guibiao Ye
ICAMA/CCPR
Beijing

Mme. Yan Zhang
Standards and Quality Center of NAFRA
Beijing

COLOMBIA

Mr. Aurelio Mejia
Director de Regulación
Ministerio de Comercio, Industria y Turismo
Bogotá

Ms. Zonia Elizabeth Caro Carvajal
Codex & SPS Adviser
Ministry of Commerce, Industry and Tourism
Bogotá

Sra. María Claudia Jimenez
Coordinadora Grupo Alimentos y Bebidas
Invima
Bogotá

Sra. Blanca Cristina Olarte Pinilla
Ministerio de Salud y Protección Social
Bogotá

Sra. Norma Constanza Soto
Instituto Nacional de Vigilancia de Medicamentos y
Alimentos INVIMA
Bogotá

COSTA RICA

Sra. Luisa Diaz Sanchez
Directora Calidad
Ministerio de Economía, Industria y Comercio
San José

Sra. Carmen Tatiana Cruz Ramírez
Jefe Reglamentación Técnica y Codex
Ministerio de Economía, Industria y Comercio
San José

Sra. Amanda Lasso
Asesor Codex Alimentarius
Ministerio de Economía, Industria y Comercio
Heredia

CÔTE D'IVOIRE

Mr. Ardjouma Dembele
Directeur du Laboratoire National d'Appui au
Développement Agricole (LANADA)
Président du Comité National du Codex Alimentarius
Abidjan

Mme. Aman Amah Marine Adjei
Chargé d'Etudes
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Abidjan

M. Bertin Anon
Directeur des Productions Vivrières et de la Sécurité
Alimentaire, Point de Contact du Codex Côte d'Ivoire
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Abidjan

Mr. Kouadio Maxime Easo
Sous-Directeur de la Recherche Agricole
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Abidjan

Mme. Diemeléou Assoh Chantal Aka
Spécialiste Sécurité Alimentaire et Recherche
Agronomique
Secrétariat Exécutif du Conseil National de Nutrition, de
l'Alimentation et de la Petite Enfance (CONNAPE)
Abidjan

M. N'guessan Kouassi
Sous-Directeur de l'Inspection phytosanitaire à la
Direction de la Protection des Végétaux, du Contrôle et
de la Qualité
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Abidjan

Mme. Yoboue Patricia Ngoran-Theckly
Point Focal SUN, Conseiller Principal auprès du Centre
Régional d'Excellence contre la Faim et la Malnutrition
(CERFAM)
Présidence de la République de Côte d'Ivoire
Abidjan

Mr. Stanislas Dewinther Tape
Sous-Directeur de la Qualité et de la Formation/
Responsable Qualité
Laboratoire National d'Essais de Qualité de Métrologie
et d'Analyses (LANEMA)
Abidjan

CROATIA

Ms. Iva Mraović
Ministry of Agriculture
Zagreb

CUBA

Sra. Hortensia Nancy Fernández Rodríguez
Directora General de la Oficina Nacional de
Normalización, Presidenta del Comité Nacional CODEX
Cuba
La Habana

Ing. Angel Casamayor
Especialista de la Dirección de Regulaciones Técnicas y
Calidad del Ministerio del Comercio Exterior y la
Inversión extranjera (MINCEX)
La Habana

Ing. Rocio Hernández. Especialista
Principal de la Dirección de Calidad y Tecnología del
Ministerio de la Industria Alimentaria (MINAL)
La Habana

Sra. Mayra Martí .Jefa
Dpto. de Higiene de los alimentos y Nutrición del
Ministerio de Salud pública (MINSAP)
La Habana

Ing. Mariana Pérez
Jefa Dpto. Independiente de Gestion de calidad del
Ministerio de la Agricultura (MINAG)
La Habana

CYPRUS

Ms. Annoula Kouppari
Ministry of Agriculture
Nicosia

CZECHIA

Ms. Dana Triska
Head of Food Chain Unit
Ministry of Agriculture of the Czech Republic
Prague

DENMARK

Mr. Jens Therkel Jensen
Senior Advisor, International Co-operation Unit
Danish Veterinary and Food Administration
Glostrup

Ms. Susanne Kofoed
Special Advisor
Danish Veterinary and Food Administration
Glostrup

DOMINICA

Ms. Mara Abraham
Programme Manager-Standards Development
Dominica Bureau of Standards
Roseau

DOMINICAN REPUBLIC

Ing. Elsa Acosta Piantini
Encargada Departamento Alimentos (DIGEMAPS)
Ministerio de Salud Pública
Santo Domingo

Sr. Modesto Pérez Blanco
Coordinador Normas Alimenticias (DIGEMAPS)
Ministerio de Salud Pública
Santo Domingo

Sr.E. Mario Arvelo
Embajador, Representante Permanente
Misión Permanente de República Dominicana
ante las agencias de las Naciones Unidas con sede en
Roma (FAO-FIDA-PMA)
Roma

Sra. Julia Vicioso
Ministra Consejera, Representante Alterna
Misión Permanente de República Dominicana
ante las agencias de las Naciones Unidas con sede en
Roma (FAO-FIDA-PMA)
Roma

Sra. Diana Infante
Consejera, Representante Alterna
Misión Permanente de República Dominicana
ante las agencias de las Naciones Unidas con sede en
Roma (FAO-FIDA-PMA)
Roma

Sra. Liudmila Kuzmicheva
 Consejera, Representante Alternativa
 Misión Permanente de República Dominicana
 ante las agencias de las Naciones Unidas con sede en
 Roma (FAO-FIDA-PMA)
 Roma

Sra. Patricia Rodríguez
 Consejera, Representante Alternativa
 Misión Permanente de República Dominicana
 ante las agencias de las Naciones Unidas con sede en
 Roma (FAO-FIDA-PMA)
 Roma

Sra. María Laureano
 Primera Secretaria, Representante Alternativa
 Misión Permanente de República Dominicana
 ante las agencias de las Naciones Unidas con sede en
 Roma (FAO-FIDA-PMA)
 Roma

ECUADOR

Mr. Rommel Betancourt
 Coordinador General de Inocuidad de Alimentos
 AGROCALIDAD
 Quito

Mr. Segundo Israel Vaca Jimenez
 Food Safety Analyst
 AGROCALIDAD
 Quito

Ms. Daniela Vivero
 AGROCALIDAD
 Quito

EGYPT

Ms. Hanan Fouad Hamid Ibrahim Hashem
 Head of Food Standards Department
 Egyptian Organization for Standardization and Quality
 (EOS)
 Cairo

Ms. Zienab Abdel-Rahman
 Food Standard Specialist
 Egyptian Organization for Standardization and Quality
 Cairo

Ms. Reda Esmail
 Food Standards Specialist
 Egyptian Organisation for Standards and Quality
 Cairo

Mr. Salaheldin Hussein Sayed Ahmed Abouraia
 Prof emeratus
 Faculty of Agriculture - Cairo University
 Cairo

Mr. Ashraf Esmael Mohamed Afify
 Chairman
 Egyptian Organization for Standardization and Quality
 (EOS)
 Cairo

M. Noha Attia
 Food Standard Specialist
 Egyptian Organization for Standardization and Quality
 Cairo

Ms. Mariam Barsoum
 Food Standards Specialist
 Egyptian Organization for Standardization & Quality
 Cairo

Mr. Mustafa Eldeeb
 Regulatory Affairs HUB Manager at Bel - NEAR &
 Middle East
 BEL
 Cairo

Mr. Ahmed Elhelw
 Codex Contact Point
 Egyptian Organization for Standardization & Quality
 (EOS)
 Cairo

Mr. Ahmed Eltoukhy
 Scientific and Regulatory Affairs Lead
 International Co. for Agro Industrial Projects (Beyti)
 Cairo

Mr. Elshahat Abdelrahman Selim Eltoukhy
 Deputy Executive Director
 Chamber of Food Industries
 Cairo

Mme. Nermeen Ibahim Eldesokey Abdelfadeel Khalifa
 Head of Beverage Industry , CFI , Scientific &
 Regulatory Affairs Senior Manager , Atlantic
 Atlantic
 Cairo

Mme. Haidy Mohy
 Scientific Regulatory Affairs-MENA-Pepsico
 Egypt- PepsiCo
 Cairo

Ms. Mervat Ahmed Fouad Mohamed Fouad Nasr
 Consultant of Special Food
 National Nutrition Institute
 Cairo

Mr. Mohamed Nasser
 Food Standards Specialist
 Egyptian Organization for Standardization and Quality
 (EOS)
 Cairo

Ms. Rania Omara
Food Standards Specialist
EOS
Cairo

Mr. Mohamed Shamekh
Regional Regulatory Affairs Manager
Fonterra Egypt limited company
Cairo

Mr. Mohamed Teliba
Standardization Specialist
Higher Institute for Agricultural Cooperation
Bdr City

EL SALVADOR

Sra. Raquel Martínez
Directora Técnica
Organismo Salvadoreño de Reglamentación Técnica
(OSARTEC)
San Salvador

Sra. Claudia Guzmán
Jefe del Punto de Contacto Codex Alimentarius
OSARTEC
San Salvador

Sr. Josué Daniel López Torres
Técnico Especialista Codex Alimentarius
Organismo Salvadoreño de Reglamentación Técnica-
OSARTEC
San Salvador

ERITREA

Mr. Tekleab Ketema
Director General
Ministry of Agriculture
Asmara

ESTONIA

Ms. Svetlana Jankovenko
Adviser, Codex Contact Point
Ministry of Rural Affairs of Estonia
Tallinn

EUROPEAN UNION

Mr. Dirk Lange
European Commission
Brussels

Mr. Robert Dautzenberg
General Secretariat of the Council EU
Brussels

Ms. Bernadette Klink-Khachan
EU Codex Contact Point
European Commission
Brussels

Mr. Jörg Roos
European Union
Brussels

Mr. Francisco Javier Dominguez Orive
European Union
Brussels

Mr. Sébastien Goux
Deputy Head of Unit
European Commission
Brussels

Mr. Risto Holma
European Union
Brussels

Mr. Alexander Rogge
Political Administrator
General Secretariat of the Council of the EU
Brussels

Ms. Anna Szajkowska
Policy Officer
European Union
Brussels

ETHIOPIA

Mr. Mulat Abegaz Legesse
General Manager
Addis Ababa

FIJI

Mr. Vio Ratu Namosi Veretawatini
Senior Agricultural Officer
Government
Suva

Mr. Navitalai Tuivuniwai
National Export Market Systems Facilitator
PHAMA Plus
Suva

Ms. Adi Susana Tuivuya
Principal Economic Planning Officer – AgTrade
Ministry of Agriculture, Economic Planning & Statistics
Division
Suva

FINLAND

Mr. Sebastian Hielm
Food Safety Director
Ministry of Agriculture and Forestry
Helsinki

Ms. Anne Haikonen
Legislative Counsellor
Ministry of Agriculture and Forestry
Helsinki

FRANCE

M. Florian Simonneau
 Direction générale de la concurrence, de la
 consommation et de la répression des fraudes, Adjoint
 au chef du bureau 4B
 Ministère de l'Économie

Mme Céline Germain
 Cheffe du bureau des négociations européennes et
 multilatérales
 Direction générale de l'alimentation
 Ministère de l'Agriculture
 Paris

M. Stéphane Larrêche
 Chef du Bureau des intrants et de la santé publique en
 élevage
 Direction générale de l'alimentation
 Ministère de l'Agriculture
 Paris

Mrs Delphine Babin-Pellier
 Conseillère agricole
 Représentation permanente de la France auprès de la
 FAO, du PAM et du FIDA
 Rome

Mme Louise Dangy
 Secrétariat général des affaires européennes
 Point de contact pour le Codex Alimentarius
 Paris

M. Jean-Luc Angot
 Président du Comité du Codex sur les principes
 généraux
 Ministère de l'Agriculture
 Paris

GAMBIA

Mr. Mamodou Bah
 Food Safety & Quality Authority
 Banjul

GERMANY

Mr. Niklas Schulze Icking
 Federal Ministry of Food and Agriculture (BMEL)
 Berlin

Ms. Anne Beutling
 Federal Ministry of Food and Agriculture (BMEL)
 Berlin

Ms. Anja Brönstrup
 Federal Ministry of Food and Agriculture (BMEL)
 Bonn

Mr. Oliver Mellenthin
 Federal Ministry of Food and Agriculture (BMEL)
 Berlin

Ms. Alina Steinert
 Federal Ministry of Food and Agriculture (BMEL)
 Bonn

Ms. Hilke Thordsen-Böhm
 Federal Ministry of Food and Agriculture (BMEL)
 Berlin

Ms. Outi Tyni
 General Secretariat of the EU Council
 Brussels

GHANA

Mr. Sam Adu-Kumi
 Director/Chemicals and Waste
 Environmental Protection Agency
 Accra

Mr. Niilante Amisah
 Lecturer
 University of Ghana
 Accra

Mr. Andrew Amankwah Larrey
 Codex Contact Point Manager
 Ghana Standards Authority
 Accra

Ms. Pokuaa Appiah-Kusi
 Ghana Standards Authority
 Accra

Mr. Roderick Kwabena Daddey-Adjei
 Ag. Head Food Division
 Food and Drugs Authority, Ghana
 Accra

Ms. Phyllis Sekyi-Djan
 Assistant Commissioner
 GRA-CUSTOMS DIVISION
 Accra

GREECE

Ms. Dimitra Papadimitriou
 National Codex Contact Point
 Hellenic Food Authority (EFET)
 Athens

Ms. Olga Kanli
 Codex Alimentarius Contact Point
 Hellenic Food Authority (EFET)
 Athens

GUATEMALA

Sr. Nelson Antonio Ruano García
 Presidente del Codex Guatemala
 Ministerio de Agricultura Ganadería y Alimentación
 Guatemala

Mr. Mario Alvarez Orellana
Programa de vigilancia
Ministerio de salud pública y asistencia social
Guatemala

Sr. Humberto Donato Gonzalez Alvarado
Jefe del Departamento de Productos de Origen Animal
e Hidrobiológico
Ministerio de Agricultura, Ganadería y Alimentación
Jocotenango

Sra. Karla Lucas
National Committee
Guatemala

Mr. Otto Fernando Maldonado
Codex National Committee Deputy Coordinator
Ministry of Agriculture
Guatemala

Sra. Ursula Quintana
Codex National Committee
Guatemala

GUYANA

Ms. Andrea Mendonca
Guyana National Bureau of Standards
Georgetown

Ms. Tandeka Barton
Principal Analytical Scientific Officer
Government Analyst
Food and Drug Department (GA-FDD)
Georgetown

Mr. Mark Pierre
CEO, Guyana Food Safety Authority
Ministry of Agriculture
Georgetown

HONDURAS

Ms Mirian Bueno Almendarez
Subdirectora General de Inocuidad Agroalimentaria
Servicio Nacional de Sanidad e Inocuidad
Agroalimentaria (SENASA)
Tegucigalpa

Ms. Yolandina Lambur
Secretaría Técnica Codex Honduras
SENASA
Tegucigalpa

Sra. Katia Margarita Castillo
Coordinadora Sub Comité CCFV
Servicio Nacional de Sanidad e Inocuidad
Agroalimentaria
Tegucigalpa

Sra. Fany Waleska Cárcamo Jiménez
Presidenta Comité Nacional del Codex Honduras
Dirección General de Protección al Consumidor /
Secretaría Desarrollo Económico
Tegucigalpa

Sra. Liza María Madrid
Technical Coordinator
Organismo Hondureño de Acreditación
Tegucigalpa

Sra. Wendy Johana Martinez Lucas
Sub Coordinadora Sub Comité CCFNSDU
Agencia de Regulación Sanitaria
Tegucigalpa

Sr. Juan Carlos Paguada Rubio
Coordinador Sub Comité CCPR
Servicio Nacional de Sanidad e Inocuidad
Agroalimentaria
Tegucigalpa

Sra. Fabiola Sarai Palma Flores
Miembro Comité Nacional del Codex Honduras
Secretaría de Salud
Tegucigalpa

Sr. Francisco Rico
Coordinador Sub Comité CCFA
Agencia de Regulación Sanitaria
Tegucigalpa

Sra. María Eugenia Sevilla
Coordinadora Sub Comité CCFH
Servicio Nacional de Sanidad e Inocuidad
Agroalimentaria
Tegucigalpa

Sr. Wilfredo Josue Valle Moreno
Coordinador Sub Comité CCNFSDU
Agencia de Regulación Sanitaria
Tegucigalpa

HUNGARY

Mr. Attila Nagy
Director, Chair of CCMAS
National Food Chain Safety Office
Budapest

Ms. Krisztina Frányó
National Food Chain Safety Office
Budapest

Ms. Rita Temesfalvi
Ministry of Agriculture
Budapest

INDIA

Ms. Rita Teautia
Chairperson
Food Safety and Standards Authority of India
New Delhi

Mr. Sunil Kumar Bakshi
Head (Regulations)
Food Safety and Standards Authority of India
New Delhi

Mr. Santosh Kumar Banjara
Medical Scientist
ICMR-National Institute of Nutrition
Hyderabad

Mr. Puneet Gupta
Technical Officer
Food Safety and Standards Authority of India
New Delhi

Mr. Aditya Jain
Senior Manager
NDDB
Anand

Mr. Surendar Reddy Jali
Additional Director
Export Inspection Council
New Delhi

Ms. Pushpinderjeet Kaur
Assistant Director
Food Safety and Standards Authority of India
New Delhi

Mr. Sudharshan Madenur Rangaswamy
Chairperson CCSCH
Spices Board India
Hassan 573134

Mr. Ramesh Babu Natarajan
Scientist-C, Organizing Secretary, CCSCH
Spices Board, Ministry of Commerce and Industry, Govt
of India
Kochi

Mr. Karthikeyan Perumal
Deputy Director
Food Safety and Standards Authority of India
New Delhi

Ms. Sakshee Pipliyal
Technical officer
Food Safety and Standards Authority of India
Delhi

Mr. Devendra Prasad
Deputy General Manager
APEDA
New Delhi

Ms. Rubeena Shaheen
Director
Food Safety and Standards Authority of India
New Delhi

Mr. Krishan Kumar Sharma
Network Coordinator & Principal Scientist
ICAR-Indian Agricultural Research Institute
New Delhi

Mr. Jasvir Singh
Reg. Sc. & Govt. Affairs Leader
DANISCO India Pvt Ltd
New Delhi

Mr. Jitender Singh
Scientist
National Dairy Development Board, India
Anand

Mr. Parmod Siwach
Assistant Director
Export Inspection Council
New Delhi

Ms. Vandana Tripathy
Senior Scientist
ICAR-Indian Agricultural Research Institute
New Delhi

INDONESIA

Mr. Kukuh S. Achmad
Chairman
National Standardization Agency of Indonesia
Jakarta

Ms. Ratri Alfitasari
National Standardization Agency of Indonesia
Jakarta

Ms. Agnes Dewi
Third Secretary
Embassy of Indonesia in Rome
Rome

Mr. Purwiyatno Hariyadi
Southeast Asian Food and Agricultural Science and
Technology (SEAFST) Center
Bogor Agricultural University (IPB)
Bogor

Mr. Singgih Harjanto
Codex Contact Point Secretariat
National Standardization Agency of Indonesia
Jakarta

Ms. Yusra Egayanti
Deputy Director for Certain Food Standardization
Indonesian Food and Drug Authority
Jakarta

Ms. Reri Indriani
Deputy of Processed Food Control
Indonesian Food and Drug Authority
Jakarta

Mr. Apriyanto Dwi Nugroho
Deputy Director for Food Safety
Agency for Food Security, Ministry of Agriculture
Jakarta

Ms. Sutanti Siti Namtini
Director of Processed Food Standardization
Indonesian Food and Drug Authority
Jakarta

Mr. Wahyu Purbowasito
Director of Standards Development for Agro, Chemistry,
Health and Halal
National Standardization Agency of Indonesia
Jakarta

Ms. Ida Ayu Ratih
Agriculture Attache
Embassy of Indonesia in Rome
Rome

Ms. Trisna Ningsih
Director of Processing and Quality Development
Ministry of Marine Affairs and Fisheries
Jakarta

Ms. Lia Sugihartini
Deputy Director of Standardization
Ministry of Marine Affairs and Fisheries
Jakarta

IRAN, ISLAMIC REPUBLIC OF

Ms. Nayereh Sadat Pirouzbakht
Institute of Standards and Industrial Research of IRAN
Tehran

Ms. Farahnaz Ghollasee
Director General
Institute of Standards and Industrial Research (ISIRI)
Tehran

Ms. Samaneh Eghtedari
Expert of Codex Group in Iran
Institute of Standards and Industrial Research (ISIRI)
Tehran

Mr. Mohammad Hossein Shojaee
Institute of Standards and Industrial Research of IRAN
Tehran

Ms. Soudabeh Yahyazadeh
Deputy Director
Institute of Standards and Industrial Research (ISIRI)
Tehran

Ms. Leila Zinatbakhsh
Institute of Standards and Industrial Research (ISIRI)
Tehran

IRAQ

Ms. Nagham Hameed
Chief Senior Biologist
Central Organization for Standardization and Quality
Control
Baghdad

IRELAND

Mr. Patrick Kelly
Agricultural Inspector Research and Codex Division
Department of Agriculture Food and the Marine
Dublin

Ms. Pamela Byrne
CEO
Food Safety Authority of Ireland
Dublin

ITALY

Mr. Ciro Impagnatiello
Ministry of Agricultural Food and Forestry Policies
Rome

Mr. Giulio Cardini
Ministry of Food, Agriculture and Forestry - MIPAAF
Rome

Mr. Pierdavid Lecchini
Head Office 3 General Secretariat
Ministry of Health
Rome

Ms. Elisabetta Lanzellotto
Ministry of Agriculture
Rome

JAMAICA

Ms. Suzan McLennon-Miguel
Senior Veterinary Specialist
Veterinary Epidemiology
Public Health and Food Safety Unit
Kingston

Mr. Earle Stewart
Bureau of Standards Jamaica
Kingston

JAPAN

Mr. Hidetaka Kobayashi
Director, Agricultural Chemicals Office
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
Tokyo

Ms. Asuka Horigome
Science Officer
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
Tokyo

Ms. Mitsuko Imai
Deputy Director
Ministry of Health, Labour and Welfare
Tokyo

Ms. Tomoko Ishibashi
Director, International Standards Office
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
Tokyo

Mr. Koji Miura
Adviser
Ministry of Health, Labour and Welfare
Tokyo

Mr. Soichiro Nagamatsu
Director, Office of International Food Safety
Ministry of Health, Labour and Welfare
Tokyo

Ms. Rin Ogiya
Director, Office of International Food Safety
Ministry of Health, Labour and Welfare
Tokyo

Ms. Aya Orito Nozawa
Associate Director, International Standards Office
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries of Japan
Tokyo

Ms. Rina Yamaguchi
Science Officer
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries of Japan
Tokyo

JORDAN

Ms. Lana Marashdeh
Jordan Accreditation and Standardization Director
JSMO
Amman

Ms. Reema Zoubi
Standardization Officer
Jordan Standard and Metrology Organization
Al Salt

KAZAKHSTAN

Mr. Nurkan Sadvakasov
Ministry of Healthcare of the Republic of Kazakhstan
Nur-Sultan

Ms. Nailya Karsybekova
Ministry of Health
Nur-Sultan

Ms. Tolysbayeva Zhanar
Ministry of Healthcare of the Republic of Kazakhstan
Nur-Sultan

KENYA

Ms. Grace Muchemi
Ag. General Manager Analytical Services
Pest Control Products Board
Nairobi

Mr. Lawrence Aloo
NPHL-National Public Health Laboratory
Nairobi

Mr. Allan Azegele
Deputy Director of Veterinary Services
Ministry of Agriculture, Livestock, Fisheries and
Irrigation.
Nairobi

Mr. George Kiminza
Food Standards Officer -Kenya Bureau of Standards
Kenya Bureau of Standards
Nairobi

Ms. Maryann Kindiki
Acting Manager - National Codex Contact Point
Kenya Bureau of Standards
Nairobi

Ms. Mildred Kosgei
Principal Standards and Enterprise Development Officer
Kenya Dairy Board
Nairobi

Mr. Zacharia Lukorito
Chief Manager - Standards Development and Trade
Kenya Bureau of Standards
Nairobi

Mr. Kimutai Maritim
Coordinator CCAFRICA
DVS
Nairobi

Mr. Peter Mutua
Ag. Manager, Food Standards Division
Kenya Bureau of Standards
Nairobi

Ms. Lucy Namu
Head - Analytical Chemistry Laboratory and Food Safety
Kenya Plant Health Inspectorate Service
Nairobi

Ms. Esther Ngari
Director
Standards Development and International Trade
Kenya Bureau of Standards
Nairobi

Mr. Geoffrey Odero
Senior Trade Development Officer
State Department for Trade
Nairobi

Mr. James Ojiambo
Nestle Kenya
Nairobi

Mr. Derrick Okello
Principal Trade Development Office
State Department of Trade
Nairobi

Ms. Josephine Simiyu
Regulations and Compliance manager
Agriculture and Food Authority
Nairobi

Mr. George Abong
Senior Lecturer
University of Nairobi
Nairobi

Ms. Felista Nyakoe
Manager - Testing Laboratories
Kenya Accreditation Service
Nairobi

Ms. Julia Kerubo Kiage-Otaya
Scientific and Regulatory Affairs Manager - East and
Central Africa Franchise
Nairobi

KOREA, DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF

Mr. Kyongdok Jon
Alternate Representative to the UN Agencies in Rome,
DPR Korea Embassy in Rome
Rome

Mr. Chon Gil Kim
Deputy Permanent Representative to the UN Agencies
in Rome
DPR Korea Embassy in Rome
Rome

KOREA, REPUBLIC OF

Mr. Sang Bae Han
Director General
Ministry of Food and Drug Safety
Cheongju

Mr. Sang Hyeon Yoon
Senior Scientific Officer
Ministry of Food and Drug Safety
Cheongju

Mr. Joon-Goo Lee
Scientific Officer
Ministry of Food and Drug Safety
Cheongju

Mr. Sang-Mok Lee
Scientific Officer
Ministry of Food and Drug Safety
Cheongju

Ms. Yeonkyu Lee
Codex Researcher
Ministry of Food and Drug Safety
Cheongju

Ms. Jieun Lee
Codex Researcher
Ministry of Food and Drug Safety
Cheongju

Ms. Young-Jae Yang
Codex Researcher
Ministry of Food and Drug Safety
Cheongju

Mr. Jaehong Chang
Director
Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs
Sejong

Mr. Seunglae Kim
Deputy Director
Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs
Sejong

Ms. Juyoung Lee
Deputy Director
Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs
Sejong

Ms. Jihyun Sohn
Assistant Director
Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs
Sejong

Ms. Shinwon Kang
SPS Researcher
Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs
Sejong

Ms. Yoye Yu
SPS Researcher
Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs
Sejong

Ms. Hyunjeong Lee
Assistant Director
National Agricultural Products Quality Management
Service
Gimcheon

Ms. Jihye Yang
Researcher
Ministry of Oceans and Fisheries
Sejong

Ms. Jiwon Yeo
 Researcher
 Ministry of Oceans and Fisheries
 Sejong

Mr. Yong Ho Park
 Chair, TFAMR
 Seoul National University
 Seoul

Mr. You-shin Shim
 Principal Research Scientist
 Korea Food Research Institute
 Wanju

Mr. Jin-woo Kim
 Research Scientist
 Korea Food Research Institute
 Wanju

KUWAIT

Ms. Reem Alfulajj
 Public Authority for Food and Nutrition
 Kuwait

Dr. Amal Alrashdan
 Deputy Director General for Inspection and Control
 Public Authority for Food and Nutrition
 Kuwait

Ms. Badria Alshemmari
 Industrial Engineer
 Public Authority for Food and Nutrition
 Kuwait

KYRGYZSTAN

Ms. Dinara Aitmurzaeva
 Head of Standardization Division
 Center for Standardization and Metrology under the
 Ministry of Economy of the Kyrgyz Republic
 Bishkek

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC

Ms. Viengxay Vansilalom
 Deputy Director
 Food and Drug Department, Ministry of Health
 Vientiane

Mr. Khamphone Sysanhouth
 Director
 Ministry of Agriculture and Forestry
 Vientiane Capital

LATVIA

Ms. Dace Ugare
 Deputy Director
 Ministry of Agriculture
 Riga

LEBANON

Ms. Lina Assi
 Engineer - Head of Standards and Inspection Division
 Ministry of Industry
 Beirut

Ms. Cecile Obeid
 LIBNOR
 Beirut

Ms. Kawkab Sinno
 Regulatory Consultant
 Import Food Beverage Consumer Goods Syndicate
 Beirut

LIBERIA

Mr. Stephen Mambu
 Director
 National Standards Laboratory
 Monrovia

LIBYA, STATE OF

Ms. Sakina A EL Khabuli
 Codex Contact Point - Libya
 Libyan National center for Standardization & Metrology
 Tripoli

LITHUANIA

Mr. Albertas Barzda
 Deputy Director
 Health Education and Diseases Prevention Centre
 Vilnius

LUXEMBOURG

Ms. Simone Adam
 Responsable de domaine formation
 Commissariat du gouvernement à la qualité, à la fraude
 et à la sécurité alimentaire
 Strassen

MADAGASCAR

Mme. Lantomalala Raharinosy
 Point de contact national du Codex
 Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
 Antananarivo

Mme. Henintsoa Harizafy
 Comité National du Codex Alimentarius
 Antananarivo

Mr. Emile Randrianjohany
 Expert on edible mushrooms
 Centre National des Recherches sur l'Environnement
 Antananarivo

Mr. Didier Andrianarison
 Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
 Antananarivo

MALAWI

Mr. Fred Sikwese
Director of Standards Development
Malawi Bureau of Standards
Blantyre

Mr. Justin Onani
Standards Officer
Malawi Bureau of Standards
Blantyre

MALAYSIA

Ms. Norrani Eksan
Director
Food Safety and Quality Division (MOH)
Putrajaya

Ms. Nor Nabihah Ab Rahman
Ministry of Health
Putrajaya

Ms. Nurhazwani Abd Rahman
Food Safety And Quality Division
Ministry of Health
Putrajaya

Ms. Ruhana Abdul Latif
Ministry of Health Malaysia
Selangor

Ms. Zailina Abdul Majid
Deputy Director
Food Safety and Quality Division
Putrajaya

Ms. Raizawanis Abdul Rahman
Principal Assistant Director
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health
Putrajaya

Mr. Mohd Fairuz Affendy
Department of Agriculture
Kuala Lumpur

Ms. Shailini Ashoka
Department of Chemistry
Petaling Jaya

Ms. Sudarti Asri
Principal Assistant Director
Department of Agriculture
Putrajaya

Ms. Maizatul Azlina Chee Din
Principal Assistant Director
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health
Kuala Lumpur

Ms. Nuraini Ghaifullah
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health
Putrajaya

Ms. Nurhayati Kamyon
Department of Agriculture
Kuala Lumpur

Ms. Siti Irfah MD Ishak
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health
Putrajaya

Ms. Sakhiah MD Yusof
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health
Putrajaya

Ms. Rohaya Mohd Ali
Director of Veterinary Public Health
Department of Veterinary Services
WP Putrajaya

Ms. Nurul Hidayati Mohd Nasir
Senior Assistant Director
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health
Putrajaya

Ms. Vajidah Sunoto Hj Faisal
Department of Agriculture
Kuala Lumpur

Ms. Shazlina Mohd Zaini
Senior Assistant Director
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health
Putrajaya

Ms. Kanga Rani Selvaduray
Head of Nutrition Unit
Malaysia Palm Oil Board
Kajang, Selangor

Ms. Zawiyah Sharif
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health
Putrajaya

Ms. Nuurul Hidayah Sharipan
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health
Putrajaya

Mr. Ahmad Nadzri Sulaiman
Director
Food Safety and Quality Division
Ministry of Health
Putrajaya

Dr. Norazlina Md Noh
Veterinarian
Department of Veterinary Services
Putrajaya

Ms. Yusniza Mohd Yusof
Veterinary Officer
Department of Veterinary Services
Putrajaya

MALI

Mr. Mahmoud Abdoul Camara
Chargé du Secrétariat Codex Mali
Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments
Bamako

MAURITIUS

Mme. Shalini A. Neeliah
Codex Contact Point for Mauritius
Food Science and Technology Division
Ministry of Agro-Industry and Food Security
Agricultural Services
Reduit

MEXICO

Sr. Cesar Orozco Arce
Director
Ministry of Economy
Mexico City

Sra. María Guadalupe Arizmendi
Dictaminador Especializado
Comisión Federal para la Protección contra Riesgos
Sanitarios
Ciudad de México

Sr. Guillermo Arroyo Gómez
Verificador/Dictaminador Sanitario Especializado
COS/DEPE
Ciudad de México

Sr. Fernando Faz
Sader
La Paz Baja California Sur

Ms. Tania Fosado
DGN
Ciudad de México

Mr. Carlos Garnica
COFEPRIS
México

Sra. María Elena González
SENASICA
Ciudad de México

Sra. Yazbeth López Ortiz
Gerente de Análisis y Desarrollo de Pruebas
Fisicoquímicas y Toxicológicas
CCAYAC
Ciudad de México

Sra. Mariana Jimenez
Verificadora Sanitaria Especializada
COFEPRIS
Ciudad de México

MVZ Gabriela Alejandra Jiménez Rodríguez
Subdirectora de Normas
Dirección General de Fomento a la Agricultura
Subsecretaría de Agricultura
Secretaría de Agricultura y Desarrollo Rural
Ciudad de México

Irma Rossana Sánchez Delgado
Verificadora/Dictaminadora Especializada
CGSFS/DEOI/GAIIA
Ciudad de México

Ms. Penelope Sorchini
Verificadora Especializada
Comisión Federal para la Protección contra Riesgos
Sanitarios COFEPRIS
Mexico City

Sr. Guillermo Vega Rodríguez
Coordinador de Aseguramiento de la Calidad CCAYAC
Ciudad de México

MONTENEGRO

Ms. Ana Velimirovic
EFSA Focal Point
Administration for Food Safety, Veterinary and
Phytosanitary Affairs
Podgorica

MOROCCO

Mme. Khadija Kadiri
Point de contact du Codex Maroc
ONSSA
Rabat

Mme. Oleya El Hariri
Chief of Service
ONSSA
Rabat

Mme. Hasnaâ Harrak
Directeur de Recherche
Institut National de la Recherche Agronomique INRA
Marrakech

Mme. Fedwa Hihi
Office National des Pêches
Casablanca

M. Mohammed Hommani
Conseiller Unicop
UNICOP
Rabat

Mr. Layachi Najib
Conseiller Ficopam/Fenagri
Casablanca

Ms. Bouchra Messaoudi
ONSSA
Rabat

Ms. Ilham Nassri
Food Safety Researcher
Scientific Institute of Rabat
Rabat

Mr. Younés Noutfia
INRA
Rabat

Ms. Sanae Ouzzani
ONSSA
Rabat

Mr. Jean Siegel
UNICOP
Safi

Mr. Rachid Tadili
EACCE
Casablanca

MYANMAR

Ms. Khin Lay Zan
Assistant Director, Head of Pesticide Analytical
Laboratory, Plant Protection Division
Department of Agriculture
Yangon

NETHERLANDS

Ms. Marie-Ange Delen
Codex Alimentarius Coordinator The Netherlands
Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality
The Hague

Ms. Sally Hoffer
Chairperson of the CCCF
Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality
The Hague

Ms. Rosa Peran Sala
Ministry of Health, Welfare and Sport
The Hague

Ms. Ana Isabel Viloria Alebesque
Ministry of Health
The Hague

NEW ZEALAND

Mr. Raj Rajasekar
Ministry for Primary Industries
Wellington

Ms. Lisa Ralph
Ministry for Primary Industries
Wellington

Ms. Anna Tyler
Manager International Standards Organisations
Wellington

NICARAGUA

Ms. Miriam Carolina Canda Toledo
Punto de Contacto del Codex en Nicaragua
Ministerio de Fomento, Industria y Comercio
Managua

Sra. Bertha Elizabeth Martinez Miranda
Responsable Departamento de Regulación y Control de
Insumos Pecuarios
Instituto de Protección y Sanidad Agropecuaria, IPSA
Managua

Sra. Clara Soto
Responsable Vigilancia Sanitaria de los Alimentos
Ministerio de Salud
Managua

Sr. Denis Saavedra Vallejos
Ministerio de Fomento, Industria y Comercio
Managua

NIGERIA

Prof. Mojisola Christianah Adeyeye
Director-General
National Agency for Food and Drug Administration and
Control (NAFDAC)
Abuja

Mr. Charles Nwagbara
Head, CCP
Standards Organisation of Nigeria
Abuja

Mr. Muhammad Aligana
Deputy Director
Federal Ministry of Agriculture and Rural Development
Abuja

Ms. Mabel Aworh
Federal Ministry Of Agriculture And Rural Development
Abuja

Ms. Eva Edwards
Deputy Director/Head, Food Safety/Codex/Regulations
National Agency for Food and Drug Administration and
Control (NAFDAC)
Lagos

Ms. Talatu Ethan
Deputy Director
Standards Organisation of Nigeria
Lagos

Mr. Sherif Olagunju
Director
National Agency For Food And Drug Administration and
Control NAFDAC
Lagos

Mr. Ibrahim Yahaya
Principal Standards Officer, CCP Nigeria
Standards Organisation of Nigeria
Abuja

NORTH MACEDONIA

Ms. Katerina Jonovska
Associate in Department for EU and International
Cooperation
Food and Veterinary Agency
Resen

NORWAY

Ms. Vigdis Synnoeve Veum Moellersen
Senior Adviser and Codex Contact Point
Norwegian Food Safety Authority
Brummunddal

Mr. Knut Berdal
Senior Science and Technology Adviser
Ministry of Agriculture and Food
Oslo

Mr. Halvard Kvamsdal
Senior Adviser
Royal Norwegian Ministry of Health and Care Services
Oslo

M. Knudtsen Bjørn Røthe
Regional Director, Chair of the CCFPP
Norwegian Food Safety Authority
Steinkjer

PANAMA

Sr. Joseph Gallardo
Ingeniero en Alimentos
Ministerio de Comercio e Industrias
Panama

Sra. Aracelis A. De Vergara
Ingeniero Agronomo Supervisor de plantas de alimentos
Ministerio de Salud
Panama

Sra. Carmela Castillo
Jefa de Oficina de Cooperación Técnica Internacional
Autoridad Panameña de seguridad de Alimentos
Panama

Sra. Edilma López
Subdirectora Nacional de Protección al Consumidor
ACODECO (Autoridad de protección al consumidor y
defensa de la competencia)
Panama

Sra. Hildegard Mendoza
Gerente de Producción de Alimentos
Cámara de Alimentos de Panamá
Panama

Sr. Marco Pino
Asesor Salud Pública Alimentaria
Ministerio de Salud
Panama

Sr. Rafael Gutierrez
Gerente Regional de Asuntos Regulatorios y Científicos
Panama

PAPUA NEW GUINEA

Mr. Elias Taia
Program Manager & Codex Contact Point
Department of Agriculture & Livestock
Port Moresby

PARAGUAY

Ms. María Inés Ibarra
Secretaria Ejecutiva del Comité Nacional del Codex
Alimentarius, Capítulo Paraguay - CONACAP
Instituto Nacional de Tecnología, Normalización y
Metrología - INTN
Asunción

Ms. Mirtha Graciela Carrillo de Vera
Jefe Departamento Control de Anabólico
Servicio Nacional de Calidad y Salud Animal -
SENACSA
San Lorenzo

Sra. Laura Correa
Dirección de Organismo Económicos Multilaterales –
Analista comercial
Ministerio de Relaciones Exteriores
Asunción

Sra. Patricia Echeverria
Directora de Información y Notificaciones de Comercio
Exterior
Ministerio de Industria y Comercio - MIC
Asunción

Sra. Kuni Hashimoto
Directora de Organismos Económicos Multilaterales
Ministerio de Relaciones Exteriores
Asunción

Sra. Patricia Maldonado
Instituto Nacional de Alimentación y Nutrición INAN
Asunción

Ms. Zuny Zarza
 Coordinadora del SCT de Etiquetado de los Alimentos
 Jefe de la Unidad de Asuntos Regulatorios
 INAN - MSP y BS
 Asunción

PERU

Sra. Carmen Cruz Gamboa
 Presidente del Comité Nacional del Codex
 DIGESA
 Lima

Mr. Juan Carlos Huiza Trujillo
 Secretario Técnico del Comité Nacional del Codex
 DIGESA
 Lima

Sra. Gloria Castillo Vargas
 Coordinadora titular de Comisión Técnica de Cereales,
 Legumbres y Leguminosas
 Instituto Nacional de Calidad - INACAL
 Lima

Sra. Patricia del Rosario Castro Espinoza
 Miembro de Pleno del Comité Nacional del Codex
 (CNC)
 Instituto Nacional de Calidad - INACAL
 Lima

Sra. Giovanna Galarza Silva
 Coordinadora Titular de la Comisión Técnica de
 Higiene de Alimentos - DIGESA
 Lima

Mr. Ernesto Guevara Lam
 Comité Nacional del Codex (CNC)
 Ministry of Foreign Trade and Tourism
 Lima

Sra. Soraya Lastra Casapía
 Ejecutiva de Planeación, Proyectos y Centro
 INACAL
 Lima

Mr. Jorge Pastor Miranda
 Coordinador titular del TFAMR
 Servicio Nacional de Sanidad Agraria SENASA
 Lima

Sra. Sonia Susana Cordova Jara
 Coordinadora alterna de la Comisión técnica de higiene
 de alimentos del Codex/Digesa
 MINSA/DIGESA
 Lima

Sr. Ernesto Dávila Taboada
 Comité Nacional del Codex (CNC)
 ADEX
 Lima

PHILIPPINES

Ms. Maria Victoria Pinion
 FDRO V/Chief, Product Research and Standard
 Development Division - Center for Food Regulation and
 Research
 Food and Drug Administration
 Muntinlupa City

Ms. Helena Alcaraz
 Chief, Licensing and Registration Division-CFRR
 FDA Philippines
 Dasmariñas City

Ms. Amparo Ampil
 Department of Agriculture
 Quezon City

Mr. Eric Jhon Cruz
 University Researcher
 National Crop Protection Center - University of the
 Philippines Los Baños
 Los Baños

Ms. Almueda David
 Food - Drug Regulation Officer IV
 Food and Drug Administration
 Muntinlupa

Ms. Caroline Duller
 Food - Drug Regulation Officer IV
 Food and Drug Administration
 Laguna

Ms. Lilian Garcia
 Acting Executive Director
 NFRDI
 Quezon City

Ms. Leonisa Manipon
 Development Management Officer III
 Department of Agriculture
 Elliptical Road, Diliman, Quezon City

Ms. Edna Mijares
 Integrated Chemists of the Philippines
 Dasmariñas

Mr. Ulysses Montojo
 Senior Science Research Specialist
 National Fisheries Research and Development Institute
 Quezon City

Ms. January Nones
 Chief Meat Control Officer
 Department of Agriculture
 National Meat Inspection Service
 Quezon City

Ms. Maria Luisa Pahuyo
 Bayer CropScience, Inc.
 Calamba City

Ms. Perlita Palicpic
 Technical Head Secretariat
 Philippines National Codex Organization MSO
 Department of Agriculture - Food Development Center
 Taguig City

Ms. Jerolet Sahagun
 Division Chief
 Department of Agriculture
 Quezon City

Mme. Jocelyn Sales
 Manager
 Food Development Center
 Taguig City, Metro Manila

Ms. Imelda Santos
 Veterinarian IV
 Philippines Bureau of Animal Industry
 Department of Agriculture
 Marikina City

Mr. Francisco JR Torres
 Science Research Specialist I
 NFRDI
 Quezon City

Ms. Genalyn Tripoli
 Management Support Office (MSO) Secretariat
 Staff/Science Research Specialist II
 Department of Agriculture
 Taguig City, Metro Manila

Mr. Rodolfo Vicerra
 Undersecretary
 Department of Agriculture
 Manila

POLAND

Ms. Magdalena Kowalska
 Agricultural and Food Quality Inspection
 Warsaw

Ms. Marzena Chacińska
 Head of International Cooperation Department
 Codex Contact Point for Poland, AFQI
 Warsaw

PORTUGAL

Mr. Miguel Cardo
 Deputy Director-General
 Directorate-General for Food and Veterinary (DGAV)
 Lisbon

Ms. Ana Paula Bico
 Ministry of Agriculture
 Directorate-General for Food and Veterinary
 Lisbon

Ms. Mónica Mendes
 Senior Technician
 Directorate-General for Food And Veterinary (DGAV)
 Lisbon

QATAR

Mr. Saoud H. Al-Henzab
 Head of Food and Agriculture Standards Section
 Qatar General Organization for Standardization (QS)
 Codex Contact Point
 Doha

Ms. Muna Saad Al-Olan
 Consultant
 Ministry of Public Health
 Doha

Mr. Ahmed Adel Al-Bagouri
 Veterinarian
 Ministry of Municipalities and Environment
 Doha

Mr. Ashraf M. Ali
 Veterinarian
 Ministry of Municipalities and Environment
 Doha

Mr. Mohamed Farouk Abd-Alla
 Food Inspector
 Ministry of Municipalities and Environment
 Doha

Mr. Mahmoud M. Abd El Wahed
 Food Inspector
 Ministry of Municipalities and Environment
 Doha

ROMANIA

Ms. Denisa Cojocaru
 National Sanitary Veterinary and Food Safety Authority
 Romania
 Bucharest

RUSSIAN FEDERATION

Mr. Ilya Andreev
 Alternate Permanent Representative
 Russian Mission to FAO
 Moscow

Ms. Anna Koroleva
 Federal Service for Surveillance on Consumer Rights
 Protection and Human Well-being (Rosпотребнадзор)
 Moscow

Ms. Vera Pavlicheva
 Chief Expert
 Federal Service for Surveillance on Consumer Rights
 Protection and Human Wellbeing
 Moscow

Ms. Tatiana Zavistyaeva
Federal Research Centre of Nutrition, Biotechnology
and Food Safety FGBUN
Moscow

SAINT LUCIA

Ms. Tzarmallah Haynes-Joseph
Head of Department - Standards Technical Secretary
National Codex Committee
Saint Lucia Bureau of Standards
Castries

SAINT VINCENT AND THE GRENADINES

Mr. Ezra Ledger
Executive Director
St.Vincent and The Grenadines Bureau of Standards
Kingstown

SAMOA

Mr. Lyndon Chu Ling
Chief Executive Officer
Ministry of Commerce, Industry & Labour
Apia

Mr. David Hunter
Chief Executive Officer
Ministry of Agriculture and Fisheries
Apia

Mr. Ulisese Rimoni
Principal Fair Trading & Codex
Ministry of Commerce, Industry & Labour
Apia

Mr. Roger Toleafoa
Assistant CEO - Contact Point for Codex Samoa
MCIL
Apia

SAUDI ARABIA

Mr. Hisham Aljadhey
CEO
Saudi Food and Drug Authority
Riyadh

Mr. Saleh Aldosari
VP of Food Sector
Saudi Food and Drug Authority
Riyadh

Mr. Mohammed Alhadlaq
NADEC
Riyadh

Mr. Meshal Almotairi
Saudi FDA
Riyadh

Mr. Sami Alnokhlan
Saudi Food and Drug Authority
Riyadh

Mr. Abdulaziz Alshuwaish
Executive Director of Standards & Food Product
Evaluation
Saudi Food and Drug Authority
Riyadh

Mr. Khalil Alswellem
Saudi Food and Drug Authority
Riyadh

Mr. Yazeed Binlamah
Nestlé
Riyadh

Mr. Ali Duhaim
Head of Food Product Standards Section
Saudi Food and Drug Authority
Riyadh

Ms. Batoul Jamlalliel
International Relations Specialist
Saudi Food and Drugs Authority
Riyadh

Ms. Nada Saeed
Saudi Food and Drug Authority
Riyadh

SENEGAL

Mr. Amadou Diouf
Président
Ministère de la Santé et de l'action sociale
Dakar

Mr. Raphael Coly
Food Safety Expert
Comité National Codex Sénégal
Dakar

Mr. Abdoulaye Diawara
Inspecteur Technique
Ministère de l'Elevage et des Productions animales
Diamniadio

Mr. Nar Diene
Ministère de la Santé
Dakar

Ms. Ndeye Maguette Diop
Responsable de la Division Agroalimentaire
ASN
Dakar

Mme. Mame Diarra Faye
Direction Générale Santé
Dakar

Mr. Papa Sam Gueye
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
Dakar

Mme. Astou Ndiaye
Ministère du Commerce
Dakar

Mme. Safiétou Sabaly
Direction de la protection des végétaux
Dakar

SIERRA LEONE

Mr. Amadu Bah
Sierra Leone Standards Bureau
Freetown

SINGAPORE

Ms. Astrid Yeo
Senior Director, Food Regulatory Management
Singapore Food Agency
Singapore

Ms. Lee Kim Tan
Director-General, Food Administration
Singapore Food Agency
Singapore

Mr. Kevin Khng
Singapore Food Agency
Singapore

Mr. Martin Yii
Singapore Food Agency
Singapore

Ms. Peik Ching Seah
Singapore Food Agency
Singapore

Mr. Teng Yong Low
Singapore Food Agency
Singapore

SLOVAKIA

Ms. Katarína Janeková
Ministry of Agriculture and Rural Development of the
Slovak Republic
Bratislava

SLOVENIA

Ms. Blaža Nahtigal
Codex Contact Point
Ministry of Agriculture, Forestry and Food:
Administration for Food Safety, Veterinary Sector and
Plant Protection
Ljubljana

SOLOMON ISLANDS

Mr. Mark Arimalanga Lazal
Codex Contact Point (CCP) Officer
Ministry of Health/Food Safety (CCP)
Honiara

SOUTH AFRICA

Ms. Meisie Katz
General Manager
National Regulator for Compulsory Specifications
Cape Town

Mr. Billy Malose Makhafola
Director
Food Safety and Quality Assurance
Department of Agriculture, Land Reform and Rural
Development
Pretoria

Mr. Deon Jacobs
Principal Inspector
NRCS
Cape Town

SOUTH SUDAN

Mr. David Solomon Adwok
National Codex Contact Point /Director General
Technical Operation
South Sudan National Bureau of Standards
Juba

SPAIN

Mr. Victorio Teruel Muñoz
Deputy Director of Food Safety Promotion
Food Safety and Nutrition Agency of Spain
Madrid

Ms. María Luisa Aguilar Zambalamberri
Codex Contact Point Secretary for Spain
Food Safety and Nutrition Agency of Spain
Madrid

Mr. Agustín Palma Barriga
Jefe de Área de Riesgos Químicos
Food Safety and Nutrition Agency of Spain
Madrid

Mr. Jorge A. Rodríguez del Hoyo
Codex Contact Point Secretary for Spain
Food Safety and Nutrition Agency of Spain
Madrid

SUDAN

Ms. Ula Abdelrhman Makkawi
Federal Ministry of Agriculture
Khartoum

Ms. Sadia Daak
Agricultural Counsellor
Sudan Embassy, Rome
Khartoum

SWEDEN

Ms. Svanhild Foldal
Ministry of Enterprise and Innovation
Stockholm

Ms. Gunilla Eklund
Deputy Director
Ministry of Enterprise and Innovation
Stockholm

Ms. Carmina Ionescu
Swedish Food Agency
Uppsala

SWITZERLAND

Mr. Michael Beer
Federal Food Safety and Veterinary Office FSVO
Bern

Mr. Martin Müller
Codex Contact Point
Federal Food Safety and Veterinary Office FSVO
Bern

SYRIAN ARAB REPUBLIC

Mr. Nedal Adra
Head of Food Department
SASMO
Damascus

Ms. Maisaa Abu Alshamat
Head of Section of Fruit and Vegetable Products
Syrian Arab Organization for Standardization and
Metrology
Damascus

Ms. Iman Saleh
Head of Section
Syrian Organization for Standardisation and Metrology
Damascus

TANZANIA, UNITED REPUBLIC OF

Mr. Lawrence Chenge
Ag. Head Agriculture and Food Section
Tanzania Bureau of Standard
Dar ES Salaam

Ms. Anna Baltazari
Researcher
Tropical Pesticides Research Institute (TPRI)
Arusha

THAILAND

Ms. Yupa Laojindapun
National Bureau of Agricultural Commodity and Food
Standards
Bangkok

Ms. Namaporn Attaviroj
Standard Officer
National Bureau of Agricultural Commodity and Food
Standards
Bangkok

Ms. Thanida Harintharanon
Senior Veterinary Expert
Department of Livestock Development
Bangkok

Mr. Pichet Itkor
Federation of Thai Industries
Bangkok

Mr. Panisuan Jamnarnwej
President Emeritus
Thai Frozen Foods Association
Bangkok

Mr. Charoen Kaowsuksai
The Federation of Thai Industries Food Processing
Industry Club
Bangkok

Ms. Thitiporn Laoprasert
Fishery Biologist, Senior Professional Level
Aquatic Animal Health Research and Development
Department of Fisheries
Bangkok

Ms. Savannamon Lekpetch
Scientist, Senior Professional level
Department of Agriculture
Bangkok

Mr. Visit Limlurcha
Thai Food Processors' Association
Bangkok

Ms. Dawisa Paiboonsiri
Standard Officer
National Bureau of Agricultural Commodity and Food
Standards
Bangkok

Ms. Oratai Silapanaporn
Advisor of the National Bureau of Agricultural
Commodity and Food Standards
National Bureau of Agricultural Commodity and Food
Standards
Bangkok

Ms. Julaporn Srinha
Veterinarian (Senior professional level)
Department of Livestock Development
Bangkok

Ms. Chanikan Thanupitak
Thai Food Processors' Association
Bangkok

Ms. Jiraratana Thesasilpa
Food and Drug Technical Officer
Thai Food and Drug Administration
Nonthaburi

Ms. Panadda Tungasawas
Food and Drug Technical Officer
Thai Food and Drug Administration
Nonthaburi

TOGO

Mme. Dédé Mawulé Hanvi
ITRA
Lomé

TONGA

Mr. Viliami Manu
CEO
Ministry of Agriculture, Food & Forests
Nuku'alofa

TRINIDAD AND TOBAGO

Mr. Farz Khan
Chief Chemist / Director Food and Drugs
Chemistry Food and Drugs Division - Ministry of Health
Port of Spain

Mr. Neil Rampersad
Chief Public Health Inspector
Ministry of Health
MT Hope

Ms. Wendyann Ramrattan
Chemist
Ministry of Health, Chemistry/Food and Drugs Division
Port of Spain

TUNISIA

Ms. Maslah Hammar
Directeur Général
Centre Technique de l'agro-alimentaire
Ariana Tunis

TURKEY

Ms. Nilüfer Dural
Food Engineer
The Ministry of Agriculture and Forestry
Ankara

TURKMENISTAN

Ms. Maya Ashirova
Ministry of Health and Medical Industry of Turkmenistan
Ashgabat

UGANDA

Mr. Hakim Mufumbiro
Principal Standards Officer
Uganda National Bureau of Standards
Kampala

Ms. Pamela Akwap
Senior Standards Officer
Uganda National Bureau of Standards
Kampala

Ms. Ruth Awio
Standards Officer
Uganda National Bureau of Standards (UNBS)
Kampala

Mr. Ananias Bagumire
Lead Consultant
Food Safety Associates Limited
Kampala

Mr. Moses Matovu
Senior Certifications Officer
Uganda National Bureau of Standards
Kampala

Mr. Arthur Mukanga
Uganda National Bureau of Standards
Kampala

Ms. Josephine Nyanzi
Principal Regulatory Officer
National Drug Authority - Uganda
Kampala

Mr. George Nasinyama
Food Safety Consultant
Kampala

Ms. Irene Wanyenya Mwesigwa
Principal Food Safety Officer
National Drug Authority
Kampala

UNITED ARAB EMIRATES

Ms. Mouza Al Muhairi
ADAFSA
Abu Dhabi

Mr. Omar Almuhairi
Head of Food Control Section
Sharjah Municipality
Sharjah

Mr. Basem Altarawneh
Emirates Authority for Standardization and Meteorology
Abu Dhabi

Mr. Khalaf Khalaf
ESMA
Dubai

Ms. Khadija Qalandri
ESMA
Dubai

Ms. Jawaher Al Dhuhoori
Standards Researcher ESMA
Dubai

UNITED KINGDOM

Ms. Bethan Campbell
Department for Environment, Food and Rural Affairs
London

Mr. Ahmed Ghelle
Department for Environment, Food and Rural Affairs
London

Mr. Mike O'Neill
Food Standards Agency
London

UNITED STATES OF AMERICA

Ms. Mary Frances Lowe
Department of Agriculture (USDA)
Washington, DC

Mr. Robert Ahern
Director of WTO Agricultural Affairs
USTR
Washington, DC

Mr. Richard Boyd
Chief, Contract Services Branch
U.S. Department of Agriculture
Washington, DC

Ms. Doreen Chen-Moulec
USDA
Washington DC

Ms. Megan Crowe
U.S. Department of Commerce
Washington, DC

Ms. Audrae Erickson
Vice-President Global External & Public Affairs
RB
Washington DC

Mr. Emilio Esteban
Chief Scientist
USDA
Alexandria, Virginia

Ms. Mallory Gaines
Manager of Market Access and Trade Policy
American Feed Industry Association
Arlington

Mr. Nicholas Gardner
Vice President, Codex and International Regulatory
Affairs
U.S. Dairy Export Council
Arlington

Mr. Kevin Greenlees
Chair, CCRVDF
US Food and Drug Administration
Frederick

Mr. Joseph Hain
Director
U.S. Department of Agriculture
Washington D.C.

Ms. Kristen Hendricks
USDA - US Codex Office
Washington, DC

Ms. Rita Kishore
Codex Consultant
FAEA
Silver Spring

Mr. Kenneth Lowery
Senior International Issues Analyst
U.S. Codex Office
Washington DC 20250

Ms. Marie Maratos
Analyst
US Department of Agriculture
Washington, DC

Mr Donald A. Prater, DVM
Chairperson of EWG COP AMR
Associate Commissioner for
Imported Food Safety
Office of Food Policy and Response
U.S Food and Drug Administration
Silver Spring

Ms. Kathryn Simmons
Chief Veterinarian
National Cattlemen's Beef Association
Washington, DC

Mr. Eric Stevens
United States Food and Drug Administration
College Park

Ms. Karen Stuck
KDS Associates
Washington

Mr. Vito Su
Foreign Affairs Officer
U.S. Department of State
Washington

Mr. Richard White
US Delegation
Bradenton

URUGUAY

Mr. Leonardo Veiga
Ministry of Industry, Energy and Mining
Montevideo

Mr. Luján Banchemo
Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca
Dirección General de la Granja
Montevideo

Mr. Norman Bennett
Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca
Montevideo

Sra. Rossana Bruzzone
Evaluador de Alimentos
MSP
Montevideo

Mr. Pedro Friedrich
Punto de Contacto Codex para Uruguay
Laboratorio Tecnológico del Uruguay
Montevideo

Sra. Inés Martínez
Investigador
LATU-Latitud
Montevideo

Ms. Nora Enrich
MGAP
Montevideo

Sra. Ana Laura Tanco
Ministry of Industry, Energy and Mining
Montevideo

VANUATU

Mr. Esra Tekon Timothy Tumukon
CCNASWP Codex Regional Coordinator
Vanuatu Government
Port Vila

Ms. Tina Soaki La'au
Vanuatu Government
Port Vila

Mr. Viran Tovu
Senior Policy Analyst
Department of Strategic Planning
Port Vila

VENEZUELA, BOLIVARIAN REPUBLIC OF

Ms. Roxana Abreu
SENCAMER
Caracas

Sra. Fabiola Mendoza Yamaui
Responsable del Escritorio de la FAO
Ministerio de Relaciones Exteriores de Venezuela
Caracas

Sra. Milady Barrios Farias
Directora de Inocuidad de Alimentos y Bebidas
Ministerio de Salud/Contraloría Sanitaria
Caracas

Ms. Joely Celis
SENCAMER
Caracas

Sra. Alexandra López
Dirección Sectorial de Normalización
SENCAMER
Caracas

Ms. Stephanny Peña
SENCAMER
Caracas

VIET NAM

Mr. Thanh Phong Nguyen
Vietnam Food Administration
Hanoi

Ms. Quynh Duong
Officer
Vietnam Ministry of Industry and Trade

Ms. Nguyen Thi Minh Ha
Vietnam Codex Office
Hanoi

Ms. Tuyet Tran
Coca-Cola Company
Ho Chi Minh

ZIMBABWE

Mr. Fredy Chinyavanhu
Deputy Director Food Control
Ministry of Health and Child Care
Harare

Mr. Godfrey Chikwenhere
Deputy Director
Department of Research
Harare

Mr. Afadzwa Mkungunugwa
Manager - Chemical and Food technology Division
Standards Association of Zimbabwe
Harare

OBSERVERS**INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS****ASSOCIATION OF SOUTHEAST ASIAN NATIONS
(ASEAN)**

Mr. Hanif Wibisono
Agriculture Officer
Indonesia

AFRICAN UNION (AU)

Mr. John Opong-Otoo
Food Safety Officer
Kenya

**ECONOMIC COMMUNITY OF WEST AFRICAN
STATES (ECOWAS)**

Mr. Gbemenou Joselin Benoît Gnonlonfin
Senior SPS standards Advisor
Nigeria

**STANDARDIZATION ORGANIZATION FOR G.C.C.
(GSO)**

Mr. Abduallah Alhadlaq
Head of Technical Committees
Saudi Arabia

Mr. Ahmed Albashah
Head of Standards
Saudi Arabia

**INTER-AMERICAN INSTITUTE FOR COOPERATION
ON AGRICULTURE (IICA)**

Ms. Ana Cordero
Head, Agricultural Health and Food Safety Program
Costa Rica

Ms. Lisa Harrynanan
Agricultural Health & Food Safety Specialist
Trinidad and Tobago

Mr. Eric Bolaños Ledezma
Especialista SAIA
Costa Rica

Ms. Alejandra Díaz
Especialista Internacional en Sanidad Agropecuaria e
Inocuidad de Alimentos
Costa Rica

Ms. Lorena Medina
Especialista SAIA
Ecuador

**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
ANIMALE (OIE)**

Ms. Ralitsa Stoyanova
France

Ms. Mara Elma Gonzalez Ortiz
Head of the Events Coordination Unit
France

Ms. Gillian Mylrea
France

Ms. Elisabeth Vindel
France

**ORGANISATION INTERNATIONALE DE
MÉTÉROLOGIE LÉGALE (OIML)**

Mr. Ian Dunmill
Assistant Director
France

**ORGANISMO INTERNACIONAL REGIONAL DE
SANIDAD AGROPECUARIA (OIRSA)**

Sr. Marlon Villela
Observador
Guatemala

Mr. Raul Peralta
Director Regional de Inocuidad de Alimentos
Dominican Republic

**INTERNATIONAL ORGANISATION OF VINE AND
WINE (OIV)**

Mr. Jean-Claude Ruf
France

Mr. Pablo Roca
Director General
France

NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

ASSOCIATION OF AMERICAN FEED CONTROL OFFICIALS (AAFCO)

Mr. Richard Ten Eyck
Association of American Feed Control Officials
United States

COMITÉ DU COMMERCE DES CÉRÉALES, ALIMENTS DU BÉTAIL, OLÉAGINEUX, HUILES ET GRAISSES ET AGROFOURNITURES DE L'UNION EUROPÉENNE (COCERAL)

Mr. Corrado Finardi
Regulatory Affairs Manager Food and Feed Safety
COCERAL
Italy

COUNCIL RESPONSIBLE NUTRITION (CRN)

Mr. James Griffiths
Sr VP, International & Scientific Affairs
Council Responsible Nutrition
United States

CROPLIFE INTERNATIONAL (CropLife International)

Mr. Peter Horne
Global Regulatory Affairs Director
FMC
United States

Mr. Ray McAllister
Senior Director, Regulatory Policy
CropLife International
United States

Ms. Claudia Pazetti-Nunes
Global MRL Strategy Manager
CropLife International
United States

Ms. Wibke Meyer
Regulatory Affairs Manager
CropLife International
Belgium

Ms. Carmen Tiu
Global MRL & IT Strategy Leader
CropLife International
United States

EU SPECIALTY FOOD INGREDIENTS (EU Specialty Food Ingredients)

Mr. Petr Mensik
EU Specialty Food Ingredients
Belgium

Ms. Caroline Rey
EU Affairs Manager
EU Specialty Food Ingredients
Belgium

EURACHEM (EURACHEM)

Ms. Marina Patriarca
Eurachem
Italy

EUROPEAN ALCOHOL POLICY ALLIANCE (EUROCARE)

Ms. Mariann Skar
Secretary General
European Alcohol Policy Alliance
Belgium

EUROPEAN FEDERATION OF ALLERGY AND AIRWAYS DISEASES PATIENTS' ASSOCIATIONS (EFA)

Ms. Marcia Podesta
European Federation of Allergy and Airways Diseases Patients' Associations
Italy

EUROPEAN NETWORK OF CHILDBIRTH ASSOCIATION (ENCA / IBFAN)

Ms. Patti Rundall
ENCA
United Kingdom

EUROPEAN VEGETABLE PROTEIN ASSOCIATION (EUVEPRO)

Mr. Huub Scheres
External affairs
Dupont Nutrition
Netherlands

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES VINS ET SPIRITUEUX (FIVS)

Ms. Laura Gelezuinas
Manager
FIVS
France

Ms. Elisabetta Romeo-Vareille
FIVS
France

FOOD INDUSTRY ASIA (FIA)

Ms. Chenchill Kho
Food Industry Asia
Singapore

Ms. Kate Jiang
Food Industry Asia
Shanghai

Ms. Yifan Jiang
Food Industry Asia
Singapore

Ms. Teresa Lo
Food Industry Asia
Singapore

Ms. Chan See Mai
Regulatory Affairs
Food Industry Asia
Singapore

Ms. Saniye Selen Dagkiran
Regulatory Affairs Manager
Food Industry Asia
Netherlands

Ms. Nurul Husna Ahmad Ripaai
Food Industry Asia
Kuala Lumpur

Mr. Steve Tan
Food Industry Asia
Singapore

FOOD SAFETY CONSORTIUM (FSC)

Ms. Yan Yan Nelly Lam
Senior Manager, Innovation and Technology
Development Office, Food Safety Consortium
The Hong Kong Polytechnic University
China

Mr. Lok Ting Lau
Interim Associate Vice-President (Innovation and
Technology Development); Convener, Food Safety
Consortium
The Hong Kong Polytechnic University
China

Mr. Yves Rey
Senior Advisor
Food Safety Consortiums Hong Kong
France

FOODDRINKEUROPE (FoodDrinkEurope)

Mr. Alejandro Rodarte
Manager Food Policy, Science and R&D
FoodDrinkEurope
Belgium

Ms. Angelika Mrohs
Managing Director
FoodDrinkEurope
Germany

HEALTH FOR ANIMALS (Health for Animals)

Mr. Alexander Boettner
Executive Director Global Regulatory Affairs
Health for Animals
Germany

Mr. Richard Coulter
Senior Vice-President, Scientific & Regulatory Affairs
Phibro Animal Health Corporation
United States

Ms. Rachel Cumberbatch
Director, International and Regulatory Affairs
Animal Health Institute
United States

Mr. Carel Du Marchie Sarvaas
HEALTHFORANIMALS
Belgium

Ms. Catherine Filejski
President & CEO
Canadian Animal Health Institute
Canada

Ms. Laurie Hueneke
Associate Vice President of Policy/Govern. Relations
Merck Animal Health
United States

Ms. Gabriella Ippolito
Elanco
United States

Mr. Michael McGowan
Senior Director
Zoetis
United States

Ms. Sabine Schueller
German Animal Health Association BfT /
HealthforAnimals
Germany

HELEN KELLER INTERNATIONAL (HKI)

Ms. Jane Badham
Helen Keller International
South Africa

INSTITUTE OF FOOD TECHNOLOGISTS (IFT)

Ms. Rosetta Newsome Gardner
Institute of Food Technologists
United States

INTERNATIONAL CO-OPERATIVE ALLIANCE (ICA)

Mr. Yuji Gejo
ICA
Japan

INTERNATIONAL STEVIA COUNCIL (ISC)

Mme. Maria Teresa Scardigli
Executive Director
ISC
Belgium

INTERNATIONAL ALLIANCE OF DIETARY/FOOD SUPPLEMENT ASSOCIATIONS (IADSA)

Mr. Simon Pettman
Executive Director
IADSA
United Kingdom

Ms. Cynthia Rousselot
IADSA
United Kingdom

INTERNATIONAL BABY FOOD ACTION NETWORK (IBFAN)

Mr. Bill Jeffery
Centre for Health Science and Law
Canada

Ms. Rufaro Madzima
Infant Feeding Consultant
IBFAN Africa
Zimbabwe

Mr. Sithembiso Mnisi
Program Manager
IBFAN Africa
South Africa

Ms. Nomajoni Ntombela
Chairperson/Technical Advisor
IBFAN Africa
South Africa

Ms. Elisabeth Sterken
IBFAN
Canada

Ms. Nomvuyo Tyamazshe - Shongwe
Acting Director
IBFAN AFRICA
South Africa

INTERNATIONAL CHEWING GUM ASSOCIATION (ICGA)

Mr. Christophe Lepretre
Executive Director - Regulatory and Scientific Affairs
ICGA - International Chewing Gum Association
Belgium

INTERNATIONAL CONFECTIONERY ASSOCIATION (CAOBISCO/ICA)

Ms. Eleonora Alquati
International Confectionery Association
Belgium

Ms. Allison Graham
International Confectionery Association
United States

Ms. Debra Miller
International Confectionery Association
United States

Ms. Paige Smoyer
International Confectionery Association
United States

INTERNATIONAL CO-OPERATIVE ALLIANCE (ICA)

Mr. Kazuo Onitake
International Co-operative Alliance (ICA)
Japan

INTERNATIONAL COUNCIL OF BEVERAGES ASSOCIATIONS (ICBA)

Mr. Sunil Adsule
International Council of Beverages Associations
United States

Ms. Jacqueline Dillon
International Council of Beverages Associations
United States

Ms. Paivi Julkunen
Codex Policy Advisor
International Council of Beverages Associations
United States

Ms. Katherine Loatman
International Council of Beverages Associations
United States

Ms. Simone SooHoo
Director of Global Affairs
International Council of Beverages Associations
United States

Mr. Santiago Lopez
Director para América Latina y el Caribe
ICBA Latinamerica
Colombia

INTERNATIONAL COUNCIL OF GROCERY MANUFACTURERS ASSOCIATIONS (ICGMA)

Ms. Nancy Wilkins
Director, Regulatory Policy
International Council of Grocery Manufacturers Associations
United States

Mr. Mark Nelson
MFN.FoodReg, LLC
United States

**INTERNATIONAL COUNCIL ON AMINO ACID
SCIENCE (ICAAS)**

Ms. Adriana Nosewicz
Belgium

INTERNATIONAL DAIRY FEDERATION (IDF/FIL)

Ms. Luisa Candido
International Dairy Federation (IDF)
United Kingdom

Mr. Piercristiano Brazzale
Chair of Spcc
FIL-IDF
Italy

Ms. Aurelie Dubois
Science and Standards Programme Manager
International Dairy Federation
Belgium

Ms. Laurence Rycken
International Dairy Federation
Belgium

**INTERNATIONAL FEED INDUSTRY FEDERATION
(IFIF)**

Ms. Leah Wilkinson Wilkinson
International Feed Industry Federation
United States

Ms. Alexandra De Athayde
Executive Director
International Feed Industry Federation (IFIF)
Germany

**INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH
INSTITUTE (IFPRI)**

Ms. Anne Mackenzie
CCP
IFPRI
Canada

**INTERNATIONAL FROZEN FOOD ASSOCIATION
(IFFA)**

Ms. Donna Garren
Executive Vice President, Science and Policy
American Frozen Food Institute
United States

Mr. Sanjay Gummalla
Sr. VP Scientific and Regulatory Affairs
American Frozen Food Institute
United States

**INTERNATIONAL FRUIT & VEGETABLE JUICE
ASSOCIATION (IFU)**

Mr. John Collins
Executive Director
International Fruit & Vegetable Juice Association
France

Mr. David Hammond
Chair of IFU Legislation Commission
International Fruit & Vegetable Juice Association
France

**INTERNATIONAL GLUTAMATE TECHNICAL
COMMITTEE (IGTC)**

Mme. Kaori Ono
Ajinomoto Europe
France

Mr. Kohmura Masanori
Technical Advisor
Japan

**INTERNATIONAL LACTATION CONSULTANT
ASSOCIATION (ILCA)**

Mme. Maryse Arendt
ILCA
Luxembourg

INTERNATIONAL MEAT SECRETARIAT (IMS)

Ms. Trachelle Carr
International Meat Secretariat
France

Mr. Philip Corrigan
Consultant
International Meat Secretariat
Ireland

Mr. Marc Henninger
ELANCO FRANCE SAS
France

Mr. Hsin Huang
Secretary General
International Meat Secretariat
France

David Moss
General Manager
Canadian Cattlemen's Association
Canada

**INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR
STANDARDIZATION (ISO)**

Ms. Sandrine Espeillac
Head of the Food Team / Committee Manager of
ISO/TC 34 Food products ISO
France

INTERNATIONAL POULTRY COUNCIL (IPC)

Mr. Nicolò Cinotti
International Poultry Council
Italy

Mr. Dennis Erpelding
Science Advisor
International Poultry Council
United States

INTERNATIONAL PROBIOTICS ASSOCIATION (IPA)

Mr. George Paraskevacos
International Probiotics Association
United States

INTERNATIONAL SPECIAL DIETARY FOODS INDUSTRIES (ISDI)

Mme. Sandrine Alloncle
Senior Global Nutrition Advisor
ISDI
Switzerland

Mr. Kaushik Janakiraman
ISDI
Netherlands

Mr. Jean Christophe Kremer
Secretary General
ISDI-International Special Dietary Foods Industries
Belgium

NATIONAL HEALTH FEDERATION (NHF)

Mr. Scott Tips
National Health Federation
United States

SSAFE

Mr. Himanshu Gupta
Board Member, SSAFE
Switzerland

THE CONSUMER GOODS FORUM (CGF)

Ms. Anne Gerardi
GFSI Regulatory Affairs Senior Manager
GFSI - The Consumer Goods Forum
France

Ms. Linda Okpala
The Consumer Goods Forum
France

UNITED STATES PHARMACOPEIAL CONVENTION (USP)

Mr. Richard Cantrill
Consultant
Canada

WORLD CUSTOMS ORGANIZATION (WCO)

Ms. Ozlem Soysanli
Technical Officer
World Customs Organization
Belgium

WORLD PUBLIC HEALTH NUTRITION ASSOCIATION (WPHNA)

Ms. Margaret Miller
President
World Public Health Nutrition Association
Australia

Ms. Angela Carriedo
World Public Health Nutrition Association
United Kingdom

FAO PERSONNEL

Mr. Godfrey Magwenzi
 Directeur de Cabinet
 Rome

Mme Maria Helena Semedo
 Deputy Director General
 Rome

Mr. Markus Lipp
 Food Systems and Food Safety Division
 Rome

Sridhar Dharmapuri
 Senior Food Safety and Nutrition Officer
 Bangkok

Mr. Vittorio Fattori
 Food Safety and Quality Officer
 Rome

Ms. Esther Garrido Gamarro
 Fishery Officer
 Rome

Ms. Mia Rowan
 Programme Specialist
 Rome

Ms. Maria Xipsiti
 Nutrition Officer
 Rome

Mr Kang Zhou
 Food Safety and Quality Officer
 Rome

Josephine Mckenna
 Communication Consultant
 Rome

WHO PERSONNEL

Dr. Francesco Branca
 Director
 Department of Nutrition and Food Safety (NFS)
 Geneva

Dr. Peter K. Ben Embarek
 Acting Unit Head
 Department of Nutrition and Food Safety (NFS)
 Geneva

Dr. Chizuru Nishida
 Unit Head
 Department of Nutrition and Food Safety (NFS)
 Geneva

Mr. Soren Madsen
 Acting Unit Head
 Department of Nutrition and Food Safety (NFS)
 Geneva

Dr. Amina Benyahia
 Scientist
 Department of Nutrition and Food Safety (NFS)
 Geneva

Ms. Egle Granziera
 Senior Legal Officer
 WHO Office of the Legal Counsel
 Geneva

Mr. Kim Petersen
 Scientist
 Department of Nutrition and Food Safety (NFS)
 Geneva

Mr. Robert Lynam
 Codex Trust Fund Administrator
 Department of Nutrition and Food Safety (NFS)
 Geneva

Dr. Rain Yamamoto
 Scientist
 Department of Nutrition and Food Safety (NFS)
 Geneva

Dr. Peter Beyer
 Senior advisor
 Department of Surveillance, Prevention and Control
 (SPC)
 Geneva

Dr. Jorge Raul Matheu Alvarez
 Project officer
 Department of Surveillance, Prevention and Control
 (SPC)
 Geneva

Ms. Haruka Igarashi
Technical officer
Department of Nutrition and Food Safety (NFS)
Geneva

Ms. Lusubilo Witson Mwamakamba
Food Safety regional advisor
WHO Office/African Region
Ouagadougou

Dr. Margarita Corrales
Food Safety regional advisor
WHO Office/Region of the Americas
Rio de Janeiro

Dr. Peter Sousa Hoejskov
Food Safety regional advisor
WHO Office/European region
Copenhagen

Dr. Gyanendra Gongal
Food Safety regional advisor
WHO Office/ South-East Asia Region
New Delhi

Dr Simone MORAES RASZL
Food Safety regional advisor
WHO Office/Western Pacific Region
Manila

SECRETARIAT

Mr. Tom Heilandt
Secretary of the Codex Alimentarius Commission
Rome

Ms. Sarah Cahill
Senior Food Standards Officer
Rome

Ms. Hilde Kruse
Senior Food Standards Officer
Rome

Ms. Verna Carolissen
Food Standards Officer
Rome

Ms. Gracia Brisco
Food Standards Officer
Geneva

Mr. Patrick Sekitoleko
Food Standards Officer
Rome

Ms. Lingping Zhang
Food Standards Officer
Rome

Ms. Myoengsin Choi
Food Standards Officer
Rome

Mr. Goro Maruno
Food Standards Officer
Rome

Mr. Farid El Haffar
Technical Officer
Rome

Mr. David Massey
Special Advisor Codex Partnership Programme
Rome

Mr. Roberto Sciotti
Programme Specialist
Rome

Mr. Giuseppe Di Chiera
Programme Specialist
Rome

Ms. Jocelyne Farruggia
Office Assistant
Rome

Ms. Ilaria Tarquinio
Programme Assistant
Rome

Mme. Florence Martin De Martino
Clerk
Rome

Mr. Peter Di Tommaso
Clerk
Rome

Mr. Robert Damiano
IT Clerk
Rome

Ms. Elaine Raher
Office Assistant
Rome

Annexe II**LISTE DES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS**

Les normes et textes apparentés adoptés ne seront publiés qu'après confirmation du CCFA et du CCFL, le cas échéant.

Normes et textes apparentés	Référence	N° du travail	État d'avancement
Norme régionale pour les préparations cuites à base de manioc fermenté	REP20/AFRICA Par. 76, Annexe III	N07-2015	Adoptée
Norme régionale pour les feuilles fraîches de <i>Gnetum</i> spp.	REP20/AFRICA Par. 84, Annexe IV	N09-2015	Adoptée
Norme régionale pour les produits du kava à usage de boisson lorsqu'ils sont mélangés à de l'eau	REP20/NASWP Par. 96 (i) et (ii), Annexe III	N01-2017	Adoptée
Norme pour les kiwis	REP20/FFV Par. 23, Annexe II	N11-2014	Adoptée
Norme pour les aux frais	REP20/FFV Par. 38, Annexe III	N09-2014	Adoptée
Norme pour les pommes de terre de conservation	REP20/FFV Par. 50, Annexe IV	N08-2014	Adoptée
Norme pour les ignames	REP20/FFV Par. 74, Annexe V	N01-2018	Adoptée
Code d'usages sur la gestion des allergènes alimentaires pour les exploitants du secteur alimentaire	REP20/FH Par. 26, Annexe II	N05-2018	Adopté
Révision des <i>Principes généraux d'hygiène alimentaire</i> (CXC 1-1969) et leur annexe sur le système HACCP	REP20/FH Par. 88, Annexe IV	N03-2016	Adoptée
Norme régionale pour le zaatar (mélange d'épices)	REP20/NE Par. 87	N13-2013	Adoptée
Inclusion de la gomme xanthane (SIN 415) et des pectines (SIN 440) dans la norme CXS 72-1981	REP20/NFSDU Par. 166	-	Adoptée
Norme pour la pâte de soja fermentée au piment fort (Gochujang)	REP20/PFV Par. 13, Annexe II	N17-2017	Adoptée
Norme pour la sauce au piment (sauce « chili ») (« piments forts »)	REP20/PFV Par. 15, Annexe III	N14-2017	Adoptée
Révision de la <i>Norme pour le chutney de mangue</i> (CXS 160-1987)	REP20/PFV Par. 17, Annexe IV	N15-2017	Adoptée
Norme générale pour les fruits séchés	REP20/PFV Par. 21, Annexe V	N18-2017	Adoptée
Norme générale pour les mélanges de fruits en conserve	REP20/PFV Par. 26, Annexe VI	N19-2017	Adoptée

Normes et textes apparentés	Référence	N° du travail	État d'avancement
Révision des Normes pour les <i>cornichons (concombres) en conserve</i> (CXS 115-1981), les <i>pousses de bambou en conserve</i> (CXS 241-2003) et les <i>confitures, gelées et marmelades</i> (CXS 296-2009)	REP20/PFV Par. 31, Annexe VII, Partie B	-	Adoptée
Révision de l'Annexe sur les pommes de terre frites dans la <i>Norme pour les légumes surgelés</i> (CXS 320-2015)	REP20/PFV Par. 33, Annexe VIII	-	Adoptée

Annexe III**LISTE DES PROJETS DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS ADOPTÉS À L'ÉTAPE 5**

Normes et textes apparentés	Référence	N° de travail	État d'avancement
Norme régionale pour la viande séchée	REP20/AFRICA Par. 102, Annexe V	N07-2016	Adoptée
Norme régionale pour le jus de noni fermenté	REP20/NASWP Par. 83 (i), Annexe II	N01-2013	Adoptée
Directives pour la gestion des épidémies biologiques d'origine alimentaire	REP20/FH Par. 103, Annexe III	N06-2018	Adoptées
Révision de la <i>Norme pour les préparations de suite</i> : Section B: avant-projet pour les parties relatives au champ d'application, à la définition et à l'étiquetage	REP20/NFSDU Par. 85	N07-2013	Adoptée
Lignes directrices pour les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi	REP20/NFSDU Par. 122	N05-2016	Adoptées
Révision du <i>Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens</i> (CXC 61-2005)	REP20/AMR Par. 126	N28-2017	Adoptée

Annexe IV**LISTE DES NORMES ET TEXTES APPARENTÉS RÉVOQUÉS**

Normes et textes apparentés	Référence
Dispositions relatives au <i>tartrate monosodique</i> (SIN 335(i)), au <i>tartrate monopotassique</i> (SIN 336(i)) et au <i>tartrate dipotassique</i> (SIN 336(ii)) dans les <i>Normes régionales pour la pâte de soja fermentée</i> (CXS 298R-2009) et <i>pour la sauce au piment (sauce « chili ») (« piments forts »)</i> (CXS 306R-2011)	REP20/ASIA Par. 57, Annexe II
<i>Norme régionale pour la pâte de soja fermentée au piment fort (Gochujang)</i> (CXS 294R-2009)	REP20/PFV Par. 14
<i>Norme régionale pour la sauce au piment (sauce « chili ») (« piments forts »)</i> (CXS 306R-2011)	REP20/PFV Par. 16
<i>Normes pour les abricots secs</i> (CXS 130-1981), les <i>dattes</i> (CXS 143-1985) et les <i>raisins secs</i> (CXS 67-1981)	REP20/PFV Par. 22
<i>Normes pour le cocktail de fruits en conserve</i> (CXS 78-1981) et <i>pour la macédoine de fruits tropicaux en conserve</i> (CXS 99-1981)	REP20/PFV Par. 27

Annexe V**LISTE DES NOUVEAUX TRAVAUX APPROUVÉS**

Organe du Codex	Texte	Référence et document de projet	N° du travail
CCAFRICA	Directives à l'appui de l'harmonisation de la législation sur les denrées alimentaires dans la région couverte par le Comité de coordination du Codex pour l'Afrique	REP20/AFRICA, Par. 108	N01-2020
CCASIA	Élaboration d'une norme régionale pour les produits à base de soja fermenté sous l'action du microorganisme <i>Bacillus</i> spp.	REP20/ASIA, Par. 97 (i), Annexe V	N02-2020
	Élaboration d'une norme régionale pour les raviolis chinois surgelés	REP20/ASIA, Par. 102 (i), Annexe VI	N03-2020
	Élaboration d'une norme régionale pour le riz cuit enveloppé dans des feuilles	REP20/ASIA, Par. 112 (i), Annexe VII	N04-2020
CCFH	Directives de sécurité sanitaire pour l'utilisation et le recyclage de l'eau dans la production des aliments	REP20/FH, Par. 116, Annexe V	N05-2020
CCNE	Élaboration d'une norme régionale pour le maamoul	REP20/NE, Par. 109	N06-2020
CCPR	Listes de pesticides à examiner en priorité en 2021 par la JMPR	CX/PR 20/52/19, Annexes I et II CX/EXEC 20/79/2-Add.1, Annexe 3 Annexes I et II de ce document	N08-2020

Annexe VI**LISTE DES TRAVAUX INTERROMPUS**

Organe du Codex	Texte	Référence
CCNE	Projet de norme régionale pour le labneh	REP20/NE Par. 45
CCNFSDU	Conditions pour une allégation « sans » AGT	REP20/NFSDU Par. 131
	Définition de la biofortification	REP20/NFSDU Par. 138

Annexe VII**AMENDEMENTS AUX NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX**

Organe du Codex	Texte	Référence	État d'avancement
CCAFRICA	Amendements aux sections 3.2.2 et 3.4 de la <i>Norme régionale pour le beurre de karité</i> (CXS 325R-2017)	REP20/AFRICA, par. 40-41, Annexe VI.	Adoptés
CCCPL	Suppression de la section sur la taille des grains de la <i>Norme pour le quinoa</i> (CXS 333-2019)	CX/CAC 20/43/12	Adoptée

Annexe VIII**PRÉSIDENTS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DU CODEX**

Créés en vertu de l'article XI.1b)i)

Code	Organe subsidiaire	Membre responsable	État actuel
CX 703	Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers	Nouvelle-Zélande	Ajourné <i>sine die</i>
CX 708	Comité du Codex sur les produits cacaotés et le chocolat	Suisse	Ajourné <i>sine die</i>
CX 709	Comité du Codex sur les graisses et les huiles	Malaisie	Actif
CX 710	Comité du Codex sur les sucres	Colombie	Ajourné <i>sine die</i>
CX 711	Comité du Codex sur les additifs alimentaires	Chine	Actif
CX 712	Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 713	Comité du Codex sur les fruits et légumes traités	États-Unis d'Amérique	Ajourné <i>sine die</i>
CX 714	Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires	Canada	Actif
CX 715	Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage	Hongrie	Actif
CX 716	Comité du Codex sur les principes généraux	France	Actif
CX 718	Comité du Codex sur les résidus de pesticides	Chine	Actif
CX 719	Comité du Codex sur les eaux minérales naturelles	Suisse	Ajourné <i>sine die</i>
CX 720	Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime	Allemagne	Actif
CX 722	Comité du Codex sur le poisson et les produits de la pêche	Norvège	Actif
CX 723	Comité du Codex sur l'hygiène de la viande	Nouvelle-Zélande	Ajourné <i>sine die</i>
CX 728	Comité du Codex sur les protéines végétales	Canada	Ajourné <i>sine die</i>
CX 729	Comité du Codex sur les céréales, les légumes secs et les légumineuses	États-Unis d'Amérique	Ajourné <i>sine die</i>
CX 730	Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments	États-Unis d'Amérique	Actif
CX 731	Comité du Codex sur les fruits et légumes frais	Mexique	Actif
CX 733	Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires	Australie	Actif
CX 735	Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments	Pays-Bas	Actif
CX 736	Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires	Inde	Actif
CX 804	Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens	République de Corée	Actif